This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Peignot - Recherches sur les Autographes
1836

B
3718
36.5

B 3778.36.5
*

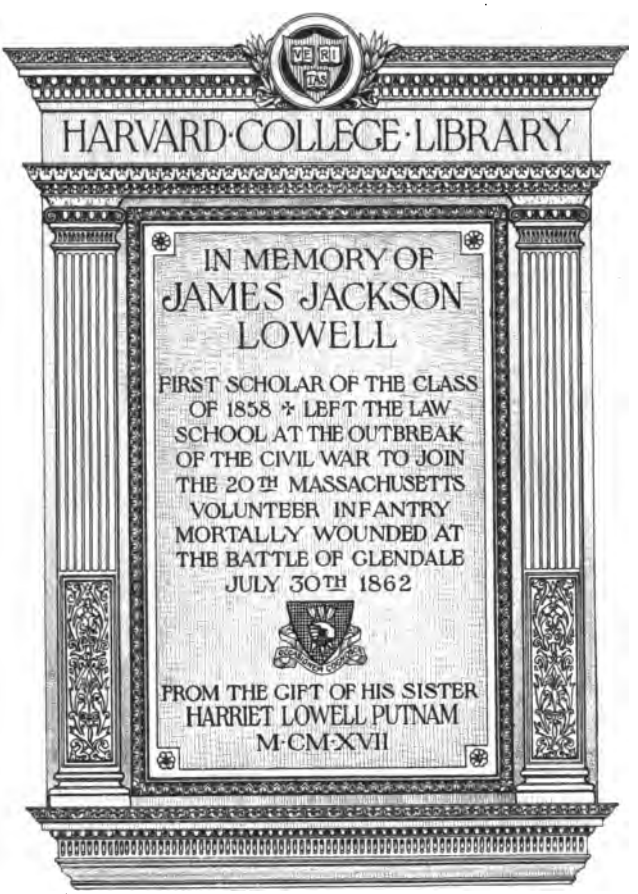
VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 + LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

Double

6

[illegible]

Exegs.

# RECHERCHES

SUR

# LES AUTOGRAPHES.

Tiré à CENT QUATRE-VINGTS exemplaires.

A DIJON,

CHEZ VICTOR LAGIER, LIBRAIRE, PLACE SAINT-ÉTIENNE.

A PARIS,

CHEZ TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

# RECHERCHES

HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR

# LES AUTOGRAPHES

## ET SUR L'AUTOGRAPHIE;

AVEC NOTES, CITATIONS ET TABLES,

PAR GABRIEL PEIGNOT.

DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

M. DCCC. XXXVI.

Double

6

Tire à 100 ex

à peine sorti du berceau, il seroit confus d'un tel honneur. — Sera-ce parmi ces classiques de tous les temps, de tous les pays, de tous les genres, qu'un goût aussi pur qu'éclairé a réunis sur vos rayons? Non sans doute, il y seroit fort déplacé. — Sera-ce parmi ces nombreux auteurs bourguignons dont la rare collection atteste qu'un noble amour du pays fait palpiter le cœur du propriétaire? Non, mon petit vaurien n'est pas plus bourguignon que provençal, lorrain, breton, parisien, picard ou normand. — Sera-ce au milieu de cette quantité de de petites curiosités bibliographiques de haut prix, de ces plaquettes semi-gothiques, de ces petits nombres, de ces charmants livrets dont l'art des Simier, des Thouvenin, des Bauzonet, relève encore l'éclat et le mérite? Non, quoique mince et tiré à peu d'exemplaires, il seroit un sot de prétendre à ce rang distingué.

Exegs.

# RECHERCHES

SUR

# LES AUTOGRAPHES.

# RECHERCHES

## HISTORIQUES

# SUR LES AUTOGRAPHES

## ET SUR L'AUTOGRAPHIE.

### I.

### DÉFINITION

#### ET DÉTAILS PRÉLIMINAIRES.

Le mot AUTOGRAPHE (du grec *autos*, soi-même, et *graphô*, écrire), indique toute pièce, toute lettre, toute espèce d'écrit tracé de la main de son auteur. Ce mot, moins répandu jadis, était en usage dès le XVII^e siècle; mais on ne l'employait guère que chez les notaires et au barreau pour désigner un acte, un papier du genre de ceux dont nous venons de parler. Si l'acte était seulement signé, on l'appelait *original;* et s'il portait la signature d'un homme public, il était *authentique;* mais on ne lui donnait le nom d'*autographe* qu'autant qu'il était entièrement écrit de

la propre main de celui qui l'avait rédigé. Depu
une trentaine d'années qu'un goût général s'e
répandu parmi les curieux, tant en France qu'e
Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en It
lie, pour rechercher jusqu'aux moindres lambeau
de papier présentant de l'écriture d'hommes pl
ou moins célèbres, le mot *autographe*, tout
conservant son radical, a cependant un peu chan
d'acception, ou du moins présente une autre so
de spécialité; il s'applique aujourd'hui à des lett
ou à des écrits de peu d'étendue, considérés comm
curiosités sous le rapport littéraire, et dont les am
teurs s'empressent de faire des collections, soit
raison de la célébrité de celui qui a écrit, soit
raison de la rareté de ces pièces, puisqu'elles so
uniques. Que ces petits écrits soient entièrement
la main de l'auteur, ou simplement signés de lu
on leur donne généralement le nom d'*autographe*
mais on a tort; la seule signature apposée à u
lettre écrite d'une autre main ne forme pas un *a*
*tographe*. Au reste, l'amateur met une gran
différence entre les valeurs de ces deux sortes
pièces.

Depuis quelques années, on a discuté la qu
tion de savoir jusqu'à quel point est fondé le go
qu'on manifeste pour les *autographes*, et que
est l'utilité qu'on peut en retirer. Les avis ont
et sont encore partagés à cet égard : les uns n'ont
dans ce goût qu'une manie innocente à la vérité, m
frivole, puérile, inutile, une curiosité à-peu-p

ridicule, qui ne s'attache à la célébrité d'hommes plus ou moins marquans que par un fil imperceptible, par un point peu important. Nous avouerons franchement que cette opinion nous paraît d'un rigorisme outré. D'autres au contraire ont relevé et fait ressortir les avantages qui peuvent résulter de la recherche des *autographes*, de leur étude et du goût qu'ils inspirent. Ils ont prétendu d'abord, et ce n'est peut-être pas sans quelque fondement, que la forme, la configuration de l'écriture d'un homme peut et même doit, comme l'a remarqué Lavater, donner quelque idée assez juste de son caractère (1). En effet, l'écriture a nécessairement

---

(1) Voici les propres expressions de Lavater : « Plus je « compare les différentes écritures qui me passent sous les « yeux, et plus je suis confirmé dans l'idée qu'elles sont « autant d'expressions, autant d'émanations du caractère « de l'écrivain. » *Voy. L'art de connaître les hommes etc.* Paris, Depélafol, 1820, 10 vol. *gr. in*-8°, tom. III, p. 73. Dans ce tome, ce qui regarde l'écriture est exposé depuis la page 67 jusqu'à la 77e, avec deux planches de fac-simile de personnes inconnues. Puis, de la page 122e à la 138e, se trouvent des *Réflexions sur les caractères physionomiques tirés de la forme de l'écriture, par l'un des éditeurs.* Là, sont six planches, dont la première offre de l'écriture de Montesquieu, de Voltaire et de Turgot ; la seconde, une lettre de Lavater ; la troisième, de l'écriture de trois inconnus ; la quatrième, de Fénélon, de Racine et de Despreaux ; la cinquième, de Bossuet et de Retz ; la sixième, de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon. — Dans la première édition de Lavater,

des rapports avec les facultés intellectuelles ; car, exprimant les mouvemens de l'ame et de la pensée au moment où ils éclosent, elle doit en quelque sorte porter, dans ses signes, l'empreinte du caractère habituel de celui qui les trace (1).

Pour prouver cette espèce d'harmonie qui existe entre l'écriture de l'homme et son caractère, on a cité des exemples frappans tirés de la comparaison des écritures de plusieurs personnages célèbres, tels que Louis XIV, Fénélon, J.-J. Rousseau, Bonaparte, etc., etc.; nous ne parlerons que de ceux-ci.

---

texte allemand, *Leipzig*, 1775-78, 4 vol. *in*-4°, le 3e tome offre aussi des fac-simile, mais en très-petit nombre, et en allemand. La traduction française, (éditions de 1781-1803, 4 vol. gr. *in*-4°, de 1805, 10 vol. gr. *in*-8°, et de 1820, 10 vol. *in*-8°), n'a que des fac-simile d'écriture française. Une nouvelle édition se prépare en ce moment.

(1) Il sera beaucoup plus difficile à l'avenir de juger de la diversité des caractères sur l'écriture, parce que depuis une quinzaine d'années, l'anglaise ou cursive est devenue pour ainsi dire l'écriture universelle ; ce fut d'abord un objet de mode, puis de mode forcée, car on la prescrit dans toutes les écoles, et on lui donne la préférence sur les autres, quoique cependant notre bâtarde et notre coulée aient bien aussi leur mérite. Qu'en résultera-t-il ? Que l'écriture sera uniforme partout, que la seule signature pourra faire distinguer les *autographes*, et que cela ouvrira une route plus facile aux gens de mauvaise foi et aux spéculateurs en fait de faux, l'imitation de l'écriture n'étant plus une difficulté.

Louis XIV avait une écriture remarquable par la dimension des lettres ; et cette forme grandiose, sans être belle, se retrouve dans l'écriture de la plupart des personnes notables de son temps, telles que les Luxembourg, les Créqui, les Colbert, les Sévigné, les Maintenon, etc. Mais aucune ne porte plus l'empreinte de la grandeur et de la noblesse, que celle du prince qui a imprimé ce caractère à son siècle.

L'écriture de Fénélon, posée, régulière, peint bien son ame tranquille, sa douceur, sa grâce, sa facilité ; nul écart, nulle rapidité, nulle fougue comme dans celle de Bossuet : c'est un ruisseau limpide qui coule avec un doux murmure sur un sable d'or et d'argent.

Rousseau a une écriture également posée et fort régulière. Il avait fait pour madame la comtesse d'Houdetot une copie de la *Nouvelle Héloïse*, entièrement écrite de sa main. Ce précieux manuscrit, en *6 vol. in*-8°, est sans une seule rature, sans qu'une ligne, toujours droite, toujours régulière, en dépasse une autre de l'épaisseur d'un cheveu. On voit dans cette œuvre de l'amour, dans ce travail patient et mécanique de l'un de nos plus grands écrivains, un trait remarquable de son caractère.

Bonaparte avait dans son écriture rapide et presque illisible, des abréviations hachées, sautillantes, anguleuses, qui dénotent bien toute la fougue, toute la pétulance intérieure de son

caractère impatient et dominateur. On a fait une remarque sur ses différentes manières de signer dans le cours de sa vie : après sa sortie des écoles militaires de Brienne, puis de Paris, quand il fut nommé sous-lieutenant d'artillerie en 1785, il signait BUONAPARTE ; lorsqu'il fut général le 23 février 1796, puis premier Consul en 1803, il francisa son nom, et signa BONAPARTE. Parvenu à l'empire le 18 mai 1804, il signa NAPOLÉON, ensuite NAP., et enfin N.; de sorte que plus il étendait sa puissance, plus il se plaisait à raccourcir son nom sur le papier. Il pensait sans doute que le moindre signe d'un grand homme parvenu au pinacle, devait suffire pour signaler son autorité et faire exécuter ses ordres. Comment signait-il à Sainte-Hélène où il débarqua le 18 octobre 1815, et où il mourut le 5 mai 1821 ?

Les partisans des *autographes* disent encore que ces pièces, lorsqu'elles sont d'une authenticité incontestable, peuvent être de la plus grande utilité pour reconnaître l'écriture d'un manuscrit original resté inconnu jusqu'alors, et dont on découvre l'auteur par la comparaison de l'écriture de ce manuscrit avec celle de l'*autographe*.

Il est également démontré que très-souvent les *autographes*, munis de la signature de l'auteur, servent à corriger les fautes d'orthographe qui se sont glissées dans les noms propres. Par exemple, les biographies et une infinité d'ouvrages nous présentent toujours le nom de LEIBNITZ ainsi

écrit avec un T; c'est une erreur à rectifier d'après la signature autographe de cet illustre savant, qui porte LEIBNIZ sans T. — Il en est de même des DAGUESSEAU : partout leur nom est écrit avec une apostrophe après le D, D'AGUESSEAU; et cependant les six DAGUESSEAU qui ont précédé le chancelier, et le chancelier lui-même, n'ont jamais employé cette apostrophe dans leur nom; d'autant plus qu'il n'existe en France aucune terre, aucun ancien fief connu sous le nom *Aguesseau*. Nous avons possédé quinze lettres signées du chancelier et adressées à M. l'abbé Joly de Dijon, auteur des *Remarques sur Bayle;* toutes portent à la signature DAGUESSEAU (1). Une lettre de ce grand homme a aussi son *fac simile* dans l'*Isographie*, 3 vol. in-4°; la signature y est sans apostrophe; et, chose surprenante, MM. les éditeurs de ce bel ouvrage ont annoncé cette lettre sous ce nom, AGUESSEAU (D'). — Le fameux sur-

(1) Ces quinze lettres se trouvent maintenant dans le riche cabinet de M. Dur... de Lan..., receveur des finances, à Coutances (Manche), membre de la société des bibliophiles, profond bibliographe, versé dans les langues et les littératures de l'Europe, et à qui l'on doit de charmantes publications d'anciennes raretés et curiosités typographico-littéraires. A ces quinze lettres était joint un billet autographe du courageux et infortuné Lamoignon-Malesherbes, que ses vertus, quoique hautement célébrées par Voltaire, d'Alembert, Rousseau, etc., n'ont pas garanti de l'échafaud en 1794 (le 22 avril), à l'âge de 72 ans.

intendant FOUCQUET, prisonnier d'Etat au fort de Pignerol, retenu depuis janvier 1665 jusqu'au 23 mars 1680, époque de sa mort, signait FOUCQUET et non pas FOUQUET. — Nous citerons encore l'astronome DE LA LANDE; c'est ainsi qu'il a toujours signé son nom, et pourtant il est imprimé partout DE LALANDE ou LALANDE. Nous pourrions rapporter beaucoup d'autres exemples de pareilles erreurs dans la manière d'écrire les noms propres, et qui devraient être rectifiées d'après la signature même des personnages.

On peut dire également en faveur des *autographes*, que ces pièces, uniques dans leur espèce, fournissent parfois des renseignemens utiles et curieux pour l'histoire politique et littéraire, pour les généalogies et les dates des actes de naissance (1), pour de nouvelles éditions d'auteurs célèbres. Par exemple, le savant M. Beuchot eût-il pu, sans les *autographes*, donner au Voltaire dont il vient de publier l'édition la plus recher-

---

(1) On peut consulter à ce sujet nos *Recherches sur les Danses des Morts, etc.* Dijon et Paris, Lagier, 1826, *in*-8°, *fig.*; on y trouvera, pp. 173-176, des renseignemens utiles, relatifs aux notes manuscrites et autographes dont on surchargeait les livres d'*Heures* au XVe siècle, pour y insérer la date des naissances, mariages, morts de père, mère, frères, enfans, parens, etc.; nous en citons de René d'Anjou, d'Anne de Lorraine, du duc de Bedfort, de la famille Bouhier, etc.; il y a quelques rectifications d'erreurs consacrées par l'histoire.

chée, toute l'importance qu'elle a ? Les belles éditions récentes des Malherbe, des Sévigné, des François de Sales, etc., etc., existeraient-elles aussi complètes, aussi intéressantes sans le secours des *autographes ?* Combien d'autres ouvrages doivent leur lustre et leur fortune au goût des amateurs pour ces sortes de pièces. Il faut donc en convenir, si les *autographes* sont un objet de pure curiosité pour les uns, ils ont été, sont et seront encore d'une grande utilité pour les autres, surtout dans la partie historique, où un simple *autographe* peut quelquefois offrir une révélation qui fait totalement changer de face à un événement que l'incurie, et plus souvent encore la mauvaise foi intéressée ou passionnée avait dénaturé.

Nous citerons, entre mille preuves, *l'Histoire d'Angleterre*, du docteur Lingard qui, d'après les découvertes autographiques qu'il a faites dans les archives de la Tour de Londres, a rétabli des faits qui ont répandu sur cette histoire de nouvelles lumières beaucoup plus favorables à l'Eglise romaine dans les terribles événemens qui ont eu lieu à son sujet sous la fameuse Elisabeth, dont le bandeau royal fut souillé du sang d'une reine catholique (1) et de plusieurs martyrs de

(1) Il est inoui que, dans l'Europe moderne, le signal du régicide ait été donné par un Roi (Henri VIII), il est vrai que c'est le Néron de l'Angleterre; et que ses deux filles, qui, par la suite, sont parvenues successivement au trône, n'aient pas craint de marcher sur ces traces sanglantes ! Si

la Foi. Parmi toutes les récriminations qu'ont attirées à cette princesse les mesures plus que sévères de son gouvernement, il n'en est point de plus forte et de plus singulière que celle que nous avons découverte dans une lettre de Henri III, roi de France et de Pologne, à Réné de Faucigny, am-

---

du moins l'on s'en était tenu là! Mais l'histoire compte dans l'espace de trois siècles juste, sept victimes royales de cette monstruosité politique :

1536, le 19 mai, Anne Boleyn, reine d'Angleterre, exécutée à Londres par ordre de Henri VIII, son époux.

1543, le 13 février, Catherine Howard, reine, décapitée à Londres par ordre du même roi, son époux.

1554, le 13 avril, Jeanne Gray (reine pendant 9 jours), âgée de 17 ans, exécutée à Londres par ordre de la reine Marie, fille de Henri VIII.

1587, le 18 février, Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse, martyrisée à Fotheringay par ordre de la reine Elisabeth, fille de Henri VIII.

1649, le 9 février, Charles I, roi d'Angleterre, condamné à mort à Londres par une prétendue haute-cour de justice dirigée par Cromwel.

1793, le 21 janvier, Louis XVI, roi de France, condamné à Paris par un décret de la Convention.

1793, le 16 octobre, Marie-Antoinette, reine de France, condamnée à Paris par jugement du tribunal révolutionnaire.

Voilà donc quatre reines exécutées par ordre royal, et deux rois et une reine mis à mort par suite de bouleversemens révolutionnaires. De ces sept victimes, cinq appartiennent à l'Angleterre, et deux à la France si renommée jadis par son attachement à ses Rois !

bassadeur et grand-maître de Savoie. En voici un extrait rendu textuellement avec le style et l'orthographe bizarres de ce roi.

« Mon cousin, ie ueus encore escrire a uous particulierement, vue la plene confiance que iay en uostre affection pour moy, comme ainsy pour le triomphe de la foy et l'abaissement de ses ennemis. Je crois doncques et ueux croyre en la uraye amitié de mons. mon frere le duc de Sauoye et me croy debuoir confier en vos propres advertissements..... Laissez-moy uous dire en familier que cest perdre ses peines et plumes à mon frère de Sauoye que de m'escrire et uoulloir aygrir contre cette famme dAngleterre (*Elizabeth*), laquelle ie hayts desia plus que la mort, la tenant et resputant comme il se doibt, pour vraye fille d'enfer, cruelle et sanguynaire autant que les tyrans payens Tiberius et Nero, ignoble de race, inexhorrable, impie, folle et superbe hérétique, et dampnée bastarde que Dieu veulle tirer de cette terre ou elle fait mil maux depuis pluz de trente ans; martyrisant les fidelles chrestiens, et respandant le sang royal auecque celui de ses gallants (*le comte d'Essex*) et aultres, comme a plaisir; en uoullant sembler me faire seruiçes, elle ajist en trahyson dans mon royaulme et sur touts mes subjets, et jusqu'à mes pluz proches et familliers, tellement que j'en ay le caz de conscience et par fois ie n'ay pu meriter d'estre absollu (*absou*) et benit pour mes peschez de cholere et soyf de vendiquation contre cette meschante reyne. Ne manquez, ie uous prye, a bien fayre connoistre a nostre sainct pere le pape et a mon frere de Sauoye en quelles extresmitez et tribullations ie suis contrainct, et uous laissant a deliberer auec mon chancellier pour le

surplus, ie prye Dieu, mon cousin, quil nous veulle assizter et tenir en sa saincte et digne guarde.

A Blaisy, le 12 de may 1588.

*Signé* HENRY.

Nous citerons encore M. Delort qui, grâce aux *autographes*, a jeté un nouveau jour sur l'emprisonnement de Foucquet, dans son *Histoire de la détention des philosophes*, etc. Paris, 1829, 3 vol. *in*-8°. Nous parlerons plus bas de ses *Voyages aux environs de Paris*, 2 vol. *in*-8°.

Pour ne rien omettre, dans ces préliminaires, de ce qui regarde les *autographes* en général, nous croyons devoir dire encore un mot sur l'étiquette observée à la Cour, relativement aux *autographes* qui en émanent. On sait qu'il est excessivement rare que les rois écrivent de leur propre main à des particuliers, à des personnages distingués et même à des princes. Ces sortes de lettres ont ordinairement lieu dans des occasions si spéciales, que les journaux en font mention; nous y voyons de temps en temps : « L'empereur de Russie, « l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, etc., « a écrit de sa main la lettre suivante à tel mi- « nistre, à tel général, etc. » Ce sont presque toujours des lettres de félicitation; mais, comme nous l'avons dit, elles sont très-rares, parce qu'il est de principe et d'étiquette que toute lettre émanée du roi soit contresignée par un ministre ou par un secrétaire du cabinet. Cependant, lorsqu'un souverain veut donner à un autre souverain un té-

moignage d'affection, ou traiter avec lui quelque point de politique secrète, il écrit lui-même. C'est ainsi qu'en usait Louis XV dans les vingt dernières années de son règne, non seulement avec les souverains, mais avec des agens secrets qui, par ses ordres, suivaient à la piste ses ambassadeurs.

Une lettre autographe est presque toujours une preuve de déférence et de distinction de la part d'un haut personnage. Les petits princes écrivent ordinairement de leur main à un prince d'un rang plus élevé que le leur.

Quant aux ministres, ils se contentent presque toujours de signer leur correspondance avec leurs collègues ou avec leurs subordonnés. Ce n'est pas le temps seul qui les empêche d'écrire de leur propre main, c'est l'étiquette. Ne trouve-t-on pas dans les collections d'*autographes* des lettres adressées à des ministres, et sur lesquelles ces mêmes ministres ont écrit de leur main la réponse entière qu'ils font ensuite copier dans leurs bureaux, se contentant de la signer?

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'étiquette épistolaire qui s'observe ordinairement à la Cour. Mais nous croyons devoir terminer cet article par un petit épisode sur deux recueils de lettres impériales et royales, dont on a beaucoup parlé dans le temps.

Le premier est une collection manuscrite de lettres écrites soit à Napoléon soit par lui; il les avait

fait copier avec beaucoup de soin, et relier avec luxe en 30 *vol. in-fol. et in-4°*. Cette collection a été remise, dit-on, au prince Eugène. Mais le général Beauvais en a publié une partie sous le titre suivant : *Correspondance inédite et confidentielle de N. Buonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres, et les généraux étrangers, en Italie, en Allemagne, en Egypte.* Paris, Panckoucke, 1819-1820, 7 *vol. in-8°*. Il est présumable que la publication complète de cette collection jetterait un grand jour sur les opérations de cet homme extraordinaire et si puissant (1)!

L'autre recueil dont on a parlé serait, sous certains rapports, plus précieux et plus curieux encore que le précédent, puisqu'il renfermait, dit-on,

---

(1) Pendant les 14 années de sa domination, Napoléon a renversé quatre trônes : celui d'Espagne, celui de Portugal, celui de Naples et celui de Sardaigne; ajoutez-y la puissance temporelle du Pape.

Il a nommé dix Rois : celui des Asturies, celui de Bavière, celui d'Espagne, celui de Hollande, celui d'Italie, celui de Naples, celui de Rome, celui de Saxe, celui de Westphalie et celui de Wurtemberg.

Il a créé quatorze principautés : celle de Berg, celle de Bénévent, celle de Bologne, celle de Clèves, celle d'Eckmuhl, celle de Francfort, celle de la Moskowa, celle de Neufchâtel, celle d'Italie, celle de Lucques, celle de Parme, celle de Plaisance, celle de Suède, et celle de Venise.

Les peuples qui étaient soumis à sa domination soit directe, soit indirecte, présentent une population de 88,138,741 habitans.

toutes les lettres autographes et confidentielles que lui ont écrites les divers souverains de l'Europe. Napoléon l'avait recommandé d'une manière particulière à son frère Joseph ; mais le précieux dépôt fut égaré, volé, et passa en Angleterre où le ministre d'une grande puissance l'acheta, dit-on, 700,000 f. On prétend qu'il ne perdit pas au marché, car il fut amplement remboursé de ses avances, en cédant à divers ministres les lettres de leurs souverains respectifs.

M. O'Meara donne sur ce recueil (dans son *Complément du Mémorial de Sainte-Hélène*), des détails plus circonstanciés et un peu différens des précédens. Selon lui, Napoléon, dans leur dernière entrevue, au mois d'août 1818 (époque où les Anglais forcèrent M. O'Meara de quitter Sainte-Hélène), Napoléon, dis-je, lui recommanda de réclamer le paquet de lettres des souverains, à son frère Joseph, à qui il les avait remises à Rochefort, et de les publier. O'Meara, à son retour en Europe, fit des efforts inutiles pour les recouvrer. Le comte de Survilliers (Joseph Bonaparte), quittant Rochefort pour passer en Amérique, et craignant d'être arrêté, avait déposé le paquet entre les mains d'une personne qu'il croyait sûre. Il paraît qu'il fut trahi, car en 1818 une autre personne porta ces lettres à Londres pour les vendre, et en demanda 30,000 liv. sterl. (750,000 fr.). Cela fut aussitôt communiqué à quelques ministres de sa majesté et aux ambassadeurs étrangers. « Et j'ai appris de

« quelqu'un digne de foi, dit M. O'Meara, que « l'ambassadeur russe avait payé 10,000 liv. sterl., « (250,000 fr.), celles appartenant à son maître. » Tel est le récit de M. O'Meara, sur la fidélité duquel il n'est pas défendu de jeter quelques doutes.

Mais il est temps de revenir à nos recherches sur les *autographes* en général.

## II.

### DE L'ÉPOQUE

#### OU L'ON A COMMENCÉ A RECHERCHER LES AUTOGRAPHES.

On croit assez généralement que le goût des amateurs pour les *autographes* n'est pas fort ancien, et qu'il date à peu près des premiers temps du XIX^e^ siècle ; cependant quelques gens de lettres, dès le milieu du XVIII^e^ et même auparavant, se passionnaient déjà pour ces sortes de curiosités; le nombre en était sans doute fort restreint. Nous avons découvert une lettre de Jamet le jeune, sans date, mais d'environ 1740, dans laquelle il parle avec enthousiasme du fragment d'une minute ou brouillon de lettre du Régent (*le duc d'Orléans*), pleine de ratures et de renvois, que le hasard lui fit trouver chez une beurrière en 1733. Cette lettre est adressée au Roi d'Espagne (*Philippe V*), à l'occasion, entre autres choses, de la tracasserie que suscita au Régent le fougueux Alberoni.

On ne sera peut-être pas fâché de voir une copie du fragment de cette lettre écrite de la propre main du Régent à Philippe V; la voici :

« .....; mais la premiere loi des souverains est de « veiller au salut des peuples. Celui de la France et « son bonheur consistent dans la paix generale de l'Eu- « rope et dans l'observation exacte des traités dont elle « s'est rendue garante. Elle n'a rien obmis de toutes « les voyes de conciliation pour vous procurer la sureté « et la tranquillité dont vous avez besoin; ce n'est que « pour vous en faire jouir qu'elle joint ses armes contre « l'obstination de votre ministre.

« Je reviens à ses calomnies, sans dessein de les refu- « ter; je ne veux que vous en avertir; il les débite sous « le nom de votre majesté contre moi. C'est à vous, « monseigneur, de punir sa double insolence. Quel « scandale dans l'Europe, quelle indignité de voir un « roy d'Espagne recourir aux injures et contre un « prince de sa propre maison, Régent du royaume de « France et héritier présomptif de la couronne! Est- « ce ainsi que des roys et des princes doivent traiter « leurs différens?

« Ce même ministre qui vous ferme les yeux sur sa « conduite, a l'audace de vous faire parler de la mienne « et de ma régence. Quoique je n'en sois comptable à « personne, je veux bien vous en expliquer le systême : « A la mort du Roy Louis XIV, j'ai trouvé des dettes « et des impôts sans nombre, dettes contractées pour « vous seul, impôts mis pour vous seul, et entre au- « tres un droit de dixième, le plus onéreux de tous « ceux dont l'Espagne a obligé la France de se char- « ger.

« Eteindre les dettes et en même temps abolir les « impôts, étoit un dessein qui paroissoit contradictoire; « c'est néanmoins ce que j'ai entrepris. Les remèdes « prompts que l'on m'avoit indiqués m'ont paru violens; « ils auroient trop couté à mon cœur : je les ai rejettés. « J'ai pris des voyes beaucoup plus douces; mais l'opé- « ration en est plus lente. J'ai commencé par celle de « l'économie et par le retranchement d'une dépense « de plus de quarante millions par an. J'ai réduit les « dettes de l'état sur des proportions justes qu'on a « trouvées. J'ai supprimé des intérêts énormes qui « épuisoient les revenus du Roy, et qui faisoient re- « courir à des expédiens encore plus ruineux. J'ai ré- « tabli par un paiement exact le crédit du Roy, et je « le soutiendrai avec la même fidélité. Mes arrange- « mens sont faits : c'est là suite d'un travail infatigable « et le fruit d'un examen immense que j'ai fait avec les « plus habiles conseils du royaume. Il n'y a pas quatre « ans que la régence est ouverte; il faut réparer les « maux d'une guerre de 14 années soutenue pour « V. M. Chaque année dépensoit les revenus de plus « de deux. Jamais l'Espagne ennemie n'avoit plus couté « à la France. Vous avez été doté du sang et des tré- « sors du royaume. A peine commençons-nous à goû- « ter les fruits de la paix, qu'un destin jaloux, ou plu- « tôt un ministre ambitieux vient la troubler. Il refuse « seul ce que toute l'Europe souhaite et ce qu'elle offre « à V. M. Est-il difficile de pénétrer ses desseins? Il « vous laisse l'ombre de la royauté, pendant qu'il en « exerce tout le pouvoir et qu'il vous livre à une guerre « également injuste et périlleuse.

« J'ai oublié les campagnes que j'ai faites pour le « service de votre majesté, tant en Espagne qu'en Ita- « lie, les sièges, les combats où je me suis trouvé et « les périls que j'ai courus. La récompense d'un prince « du sang de France est renfermée dans la gloire de « faire son devoir. Je n'en demande d'autre, pour les « peines, les soins, et les travaux assidus de la régence, « que l'honneur de remettre au Roy, à sa majorité, un « royaume paisible et florissant. Comme ce jeune « prince croît, et ..... »

Ici finit le fragment. Cettre lettre a dû être écrite vers la fin de 1718, avant la conspiration de Cellamare, découverte à la fin de novembre, ou peut-être même avant le traité de la quadruple alliance signé le 2 août de la même année 1718. Quoi qu'il en soit, le Régent, en présentant l'état des finances, comme un état d'amélioration, était endormi par Law, dont le *systême* était établi dès le 2 mai 1716, et il ne se doutait peut-être pas encore du gouffre immense que ce charlatan creusait, et dont on n'aperçut toute la profondeur que le 10 oct. 1720.

Jamet conservait ce fragment de lettre du Régent, comme la prunelle de son œil, parce que l'authenticité en avait été reconnue par Melon, Fourmont, Fontenelle et Lancelot. « Je me rap- « pelle, ajoute Jamet, que ce dernier surtout (Lan- « celot), ce *helluo librorum*, voulait me donner, « en troc de cette curiosité, un gros vilain San-

« chez (1), élucidé de ses notes (car le bon com-
« pagnon aimait ce friand ragoût autant que le bon
« vin). Je dis plus, il avait une idée bien calotine
« sur ce papier; c'était de l'encadrer entre deux
« verres comme on fait de certaines estampes. Il
« avait de cette façon un poulet de la main de
« Ninon de Lenclos à M. de la Châtre (2), et une

---

(1) Jamet parle ici du fameux traité *De matrimonio*, Antverp., 1607, 3 tomes en 1 *vol. in-fol.* Nous en possédons un petit *compendium*, Lugduni, 1626, *in*-24 de plus de 624 pages.

Lancelot, membre de l'Académie des Inscriptions, mort en 1740, possédait une très belle bibliothèque de plus de 25000 vol. imprimés, 204 vol. manuscrits, et 528 portefeuilles d'analectes. Je possède un exemplaire du catalogue de cette bibliothèque qui a été donné à Jamet par la sœur de Lancelot, son héritière. Ce catalogue est précieux, en ce qu'on y trouve, outre les prix de vente et des notes sur les marges, on y trouve (dis-je), à la fin, 74 pages manuscrites renfermant le catalogue des 204 manuscrits et des 528 portefeuilles qu'il avait légués à la bibliothèque du Roi, et pour lesquels Mlle Lancelot a eu 6000 fr. comptant et 300 liv. de pension. Ce catalogue des manuscrits est suivi d'anecdotes sur Lancelot et de son testament. (Voy. nos *Recherches sur les Danses des Morts*; Paris et Dijon, 1826, *in*-8o, pp. 262 et 263, à la *note*, et notre *Choix de Testamens anciens et modernes*; Paris, 1829, 2 *vol. in*-8o, tom. 1, pp. 408-420.

(2) Serait-ce par hasard la promesse de fidélité faite par Ninon à ce jeune seigneur? laquelle promesse, quelque temps après, donna lieu à ce mot si connu : « Ah, le bon billet qu'a la Châtre! »

« cédule jaculatoire de Vincent de Paul à une « *Sœur du pot*. Telle était la manie de ce savant « pour certains *autographes*. La mienne a été de « garder celui de M. le Régent, préférablement « aux tours de manège, ou, comme dit Mon- « taigne, aux *escarquillemens* du père San- « chez..... »

On voit par ce passage de la lettre du facétieux Jamet jeune (mort en 1778), que le mot *autographe*, pris dans le sens actuel, et le goût pour la chose étaient connus avant 1733, et même que certaines gens en raffolaient déjà. Nous-même, nous nous rappelons avoir vu, avant la révolution de 1789, dans le parloir de quelques couvens et hôpitaux, des lettres de S. François de Sales et de S. Vincent de Paul, depuis longtemps encadrées et exposées à la vénération des Fidèles.

Les Anglais, dès 1760, n'étaient point étrangers à ce genre de curiosités. Le célèbre Horace Walpole, si connu par le magnifique château de Strawberry-Hill qu'il a élevé sur la route qui conduit de Twickenham à Haptoncourt, et où il avait monté une imprimerie particulière, Horace Walpole, disons-nous, avait dans un des appartemens de ce château, vers 1760, parmi beaucoup de curiosités, un *autographe* remarquable, c'était le texte original de la sentence signée de Cromwel, et qui conduisit Charles I^er^ à l'écha-

faud (1). Ce vieux et terrible monument était supérieurement encadré; et le propriétaire, comme s'il eût été un grand républicain, avait écrit au bas ces deux mots latins MAJOR CHARTA....; mais chez lui ce n'était que plaisanterie : l'opinion républicaine n'était ni dans son caractère, ni dans sa manière d'être. Dès qu'il fut question de prendre un parti décisif dans les troubles de l'Etat, il devint courtisan fanatique, et le vieil *autographe* de Cromwel disparut. (2).

---

(1) C'est le 6 février 1649 (trois jours avant l'exécution), que cette sentence fut signée, dans la salle de Westminster, par les soixante membres de la haute-cour. On jugera de la dignité de cette cour par le trait suivant : Cromwell, après avoir apposé sa signature, passant la plume à son voisin, lui barbouilla d'encre la figure en riant; et celui-ci lui rendit la pareille.

Cromwel mourut le 23 août 1658 : les funérailles de cet homme extraordinaire que le peuple appelait *le Restaurateur de la liberté anglaise, assis à la droite du Père céleste*, furent très-splendides; elles coûtèrent 60,000 liv. sterl. (1,500,000 fr.). Voilà le beau côté de la médaille, voici le revers : Après la restauration, les deux chambres du Parlement ordonnèrent de concert, le 18 décembre 1660, que le cadavre dudit Cromwel serait exhumé, traîné à Tyburn, pendu et brûlé, ce qui fut exécuté le lendemain. *Sic transit gloria mundi.*

(2) Puisqu'il est ici question de Charles I et de Cromwell, nous citerons un ouvrage anglais assez intéressant, qui a paru à Paris et à Londres en 1828. Ce sont des *Historical sketches of Charles the first, Cromwell, Charles the second*

Il existait déjà vers la fin du dernier siècle, dans le cabinet des curieux, chez certains bibliophiles, quelques semences de recueils d'*autographes*; mais on n'en faisait encore aucun étalage : les amis, les visiteurs seuls en étaient instruits; et les propriétaires eux-mêmes ne croyaient pas posséder chose qui un jour exciterait si grande convoitise.

Dès 1780 environ, M. l'abbé Campion de Ter-

---

*and the principal personnages of that period; by W. D. Fallowes, esq.* Paris, Bobée; London, Murray, 1828; gr. in-4°, orné de dessins, de 50 portraits et de *fac-simile.* Ce volume renferme, parmi plusieurs documens curieux, des lettres autographes de Charles I et de Charles II; de Cromwell, de Ruppert, de Monck, de Strafford; — une empreinte de la bague que Charles I portait et qu'au moment de son exécution il remit à Juxon, évêque de Londres, en lui disant ce mot si simple, si touchant, *remember* (souvenez-vous); — cinquante portraits des hommes de tous les partis qui ont marqué à cette époque. (Cet ouvrage, avec les portraits lithographiés et les *fac-simile*, a été exécuté à Paris.)

Parmi les pièces historiques remarquables de ce recueil, on doit distinguer la célèbre *Carte blanche* présentée à Cromwell. Elle était revêtue de la signature et du cachet de Charles, fils de l'infortuné monarque, (depuis Charles II, alors réfugié en Hollande), et confirmée par les États généraux. Ce jeune prince envoya cette carte au Parlement, en s'engageant à consentir à tout ce que les rebelles voudraient y inscrire; il ne demandait que la vie sauve de son père..... On sait que le bourreau fut chargé de lui répondre le 9 février 1649.

san (mort en 1819, à 83 ans), possédait, dans son riche cabinet de curiosités, un certain nombre d'*autographes*, parmi lesquels on distinguait une cinquantaine de lettres de Bossuet, un billet du P. Amyot, daté de Pékin, une fable de Wattelet, etc., etc., etc. D'autres amateurs en possédaient sans doute également.

Mais ce qui a commencé à répandre le goût des *autographes*, c'est l'idée qu'on a eue d'en orner des livres, soit en y insérant des *autographes* originaux, soit en faisant graver des calques de ces originaux en assez grand nombre pour en décorer tous les exemplaires d'un même ouvrage. Ceci a donné naissance à l'AUTOGRAPHIE, ou art de multiplier les copies d'une lettre par la gravure; et cet art s'est tellement propagé et a produit de si abondans résultats, que nous croyons devoir lui consacrer un chapitre spécial. On ne s'est pas seulement contenté d'enrichir les livres de quelques *autographes* gravés, qu'on a d'abord appelés chirographies, puis calques ou *fac-simile*; mais par la suite on en a fait des recueils exclusifs, surtout depuis que la lithographie est parvenue à rendre les originaux avec une perfection d'imitation qui ne laisse rien à désirer : c'est ce que nous allons exposer avec quelques détails dans le chapitre suivant.

## III.

### DE L'AUTOGRAPHIE

#### ET DES CALQUES OU FAC-SIMILE.

Avant la découverte de la lithographie, due à Sennfelder de Munich vers 1800, le burin seul était employé dans les calques, c'est-à-dire dans l'imitation, par la gravure, des diverses écritures courantes. On en trouve plusieurs modèles dans des ouvrages qui datent déjà de loin. Dès 1732, *le Spectacle de la nature*, par Pluche, 9 *vol. in-12*, nous offre au *tome* VII, article PALÉOGRAPHIE, treize planches imitant l'écriture des différens siècles. — Dans l'édition des *Œuvres de* J.-B. *Rousseau*, Londres (Paris), 1753, 5 *vol.* pet. *in-12*, sont les calques des fameux couplets, gravés au *recto* et au *verso* sur quatre feuillets *in-4°*. — Dans la dissertation (latine) d'Eusèbe Amort, en faveur de Thomas à-Kempis, comme auteur de l'*Imitation* de J.-C., *Augustae-Vindelicorum* (Ausbourg), 1764, *in-4°*, on trouve réunis à la fin du volume, vingt *specimen* ou copies figurées, gravés sur cuivre, et présentant le tableau comparatif des divers manuscrits de l'*Imitation*. — Dans les *Diplomatiques* de Mabillon, de Baringius, de D. Toustain et D. Tassin, de Lemoine et Batheney, de D. Devaines, etc., il existe une infinité de calques d'écritures anciennes en tous genres,

Mais depuis que la lithographie a partagé l'empire du burin, ce n'est guère qu'à elle seule que l'on confie maintenant le soin de nous transmettre les *fac-simile*, parce qu'il y a économie de temps, de frais, et imitation au moins aussi parfaite que celle qu'on obtenait par le burin. On appelle AUTOGRAPHIE la branche de la lithographie qui embrasse les procédés relatifs à l'imitation des écritures. On trouve dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, au mot AUTOGRAPHIE, un résumé de ces procédés ; comme il n'est pas très-étendu, nous demandons à son auteur la permission d'en enrichir notre ouvrage.

« On enduit le papier sur lequel on écrit, d'une « couche légère d'empois préparé avec l'amidon, « la gomme et l'alun. L'encre dont on doit se ser- « vir est composée de graisse et de savon, et se « délaie dans l'eau chaude. Le noir qu'on y ajoute « est inutile au résultat final de l'opération, et n'a « d'autre objet que de guider l'écrivain dans son « travail. Lorsqu'on veut transporter sur la pierre « l'écrit exécuté sur papier autographique, il suffit « de le mouiller avec une éponge fine imbibée « d'eau tiède, ce qui fait gonfler la couche d'em- « pois interposée entre le papier et les traits dont « il est couvert. Alors on applique la face écrite « sur la pierre bien polie et légèrement échauffée, « surtout en hiver; on la recouvre de plusieurs « feuilles de papier mou, et l'on fait passer le tout « sous le râteau de la presse lithographique. En

« soulevant doucement le papier, après l'avoir « humecté de nouveau, on trouve que les caractères l'ont totalement abandonné et se sont empreints sur la pierre. Il ne reste plus qu'à laver « à grande eau pour ôter l'empois, puis à *réparer* avec une eau légèrement acide, et à opérer « le tirage à l'ordinaire. »

Tels sont les procédés employés pour obtenir un grand nombre de copies parfaitement imitées, de toutes sortes d'écritures. Passons maintenant à la notice bibliographique des principaux ouvrages ornés de calques ou *fac-simile*. Nous ne parlerons plus de ceux qui, dans le cours du siècle dernier, munis de ces ornemens, appartenaient à la paléographie et à la diplomatique; ils sont étrangers à ntore objet; nous allons seulement rapporter ceux qui, de 1788 à 1835, ont été enrichis d'un certain nombre de calques ou fac-simile spécialement consacrés à l'imitation des *autographes* proprement dits, c'est-à-dire des lettres écrites de la propre main d'hommes plus ou moins célèbres (1). En-

(1) On nous reprochera peut-être d'indiquer dans cette liste quelques ouvrages d'un intérêt minime; ce reproche serait fondé si nous ne traitions pas de l'origine de L'AUTOGRAPHIE, et si nous n'avions point à suivre pas à pas ses premiers progrès; mais il nous semble que dans ce cas-ci rien n'est à mépriser ni à négliger, puisqu'il est question de présenter dans ses moindres détails la marche qu'a suivie l'autographie surtout en fait de collections. Nous disons en fait de collec-

suite nous reviendrons dans le chapitre suivant aux originaux, et nous rechercherons l'époque où le goût du public pour ce genre de curiosités a commencé à se développer et où l'on a songé à en faire des collections d'apparat. Nous le répétons, pour ce moment nous nous en tenons aux ouvrages soit ornés, soit composés de ces copies d'imitation parfaite que l'on a appelés calques, chirographies ou *fac-simile*.

En 1788, l'anglais Mr S. Thane a publié à Londres le premier recueil connu dans le genre autographique. Son ouvrage a pour titre : *British autography : a collection of fac similies of the hand writing of royal and illustrious personages of Great-Britain, with their authentic portraits, and a short account of each.* (*Published by S. Thane.* London, 1788, 3 *vol. in-4°.*) Cet ouvrage a été publié en douze livraisons. Le premier volume contient 81 planches; le second 84, et le troisième 83 : en tout 248. Ce recueil assez curieux le serait encore davantage s'il renfermait des morceaux d'écriture calquée un peu plus étendus; souvent on y trouve la signature seule des personnages au bas de leur portrait. Son

---

tions, car si nous avions voulu mentionner tous les ouvrages ornés seulement d'un ou de deux *autographes* gravés, la liste eût été immense; nous l'avions entreprise jadis avec des notes sur chaque auteur : le nombre toujours croissant nous y a fait renoncer.

prix est annoncé à 24 liv. sterl. (600 fr.), chez les libraires de Londres. Mais un exemplaire a été porté à 19 liv. 18 sh. 6 d. chez M. Talleyrand; et un autre à 22 liv. 11 sh. 6 d. chez M. Sykes : mais il y avait quelques planches ajoutées. L'exemplaire adjugé chez M. de Mac-Carthy, à Paris, en 1817 (1 vol. en 2 tomes), pour 50 fr., était sans doute incomplet. Il avait les 42 premières planches imprimées sur vélin.

En 1790, l'abbé Rive a donné au public une *Dissertation sur un recueil de lettres originales, au nombre de soixante et quatorze, écrites de la propre main de Henri* IV; in-8° de 15 pages avec un calque de la quarante-unième lettre adressée à M. de Bellievre; voici la copie textuelle de cette lettre que son peu d'étendue nous permet de rapporter en entier :

« Mr le Chancelyer, iay comandé a Mr le Garde des « Seaus de uous fere antandre ce quy est de ma uolonté « et yntensyon sur ce que ma seur la Royne Margue- « rite (1) desyre touchant la sentence quy a esté donée « contre la dame de Uermont a quoy ie nous prye « daporter tout ce quy cera de uostre autoryté afin que « ma dyte seur ayt prontement pour ce regard tout le « contantemant quelle desyre et conoysse come ie « layme et son repos et contantemant et autant et plus « que le myen mesme a quoy massurant que uous ne « manquerés nulemant ie ne uous en dyré dauantage

(1) C'est Marguerite de Valois, sa première femme. Leur mariage fut cassé en 1599.

« pour pryer Dieu uous auoir Mr le Chancelyer an sa
« garde ce XIIII auryl (1) a Reyms.

HENRY. »

Ces soixante et quatorze lettres étaient à la Bastille dans un carton qui a été jeté par les fenêtres lors de la prise de ce château, le 14 juillet 1789. Il a été ramassé par un écrivain de place nommé Marie, qui l'a cédé à l'abbé Rive, moyennant un panier de livres très-communs, « plus utiles pour lui, disait-il, que ces paperasses despotiques. » Qu'est devenu ce recueil?

En 1804, le savant M. de Murr possédait en Allemagne un recueil d'*autographes*, dont il annonça les calques sous le titre suivant : *Chyrographa personarum celebrium è collectione Christoph. Theoph. De Murr.—Missus primus.* Weymar, 1804, format *in-fol.* Cette première livraison contenait, en douze planches, des calques de fragmens, plus ou moins étendus, de ces *autographes* au nombre de trente (2). Comme le goût

(1) On ne trouve que le quantième du mois sans millésime à cette lettre, ainsi qu'à presque toutes les autres écrites tant par ce prince que par les rois ses prédécesseurs ; parce que, jusqu'au XVIIe siècle, il était d'étiquette et d'usage chez les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre, de n'employer d'autre date que celle du quantième du mois, laissant de côté celle de l'année.

(2) Parmi les trente noms qui figurent dans cette collection, nous avons distingué ceux de Catherine II, de Luther,

n'en était pas encore bien répandu, nous doutons que cette entreprise ait eu le succès que s'en promettait l'auteur; car nous n'avons point vu annoncer de seconde livraison. Cependant en 1808, le même M. de Murr offrit de céder au prix de 500 florins un autre recueil intitulé : *Collection de chirographies d'hommes et de femmes célèbres, du cabinet de M. Cr. Th. De Murr, à Nuremberg*, formant ensemble 48 planches gravées, *gr. in*-4°, avec un texte explicatif manuscrit. Nous ignorons si cette collection a été vendue. Elle renfermait le calque des *autographes* de cent onze personnages assez remarquables (1).

En 1806, parut un ouvrage intéressant sous ce titre : *Les Œuvres de Louis XIV, accompagnées d'explications historiques, de notes et de preuves choisies, par MM. Grouvelle et Grimoard, avec une chirographie ou copie*

---

de Cardan, de Calvin, de Kepler, de Pereisc, de Pétrarque, du Tasse, de St. Ignace, de Saumaise, de Muret, d'Albert Durer, etc. etc.

(1) La plupart sont des savans en *us* de l'Allemagne, qui maintenant nous intéressent fort peu; mais il y en a d'autres que nous pouvons citer, tels que l'Arioste, Shakespeare, Tycho-Brahé, le P. Isla, jésuite, Gabriel Naudé, Savonarole, Trithème, Goldoni, B. Spinosa, Linnée, Hevelius, de Haller, Boschowich, Boerhaave, Paracelse, H. Estienne, Kant, Swift, le card. Borgia, Léonard de Vinci, etc. etc. etc.

*figurée de l'écriture originale des hommes illustres qui ont le plus marqué, sous le règne de Louis XIV, dans la carrière des armes, des affaires et des lettres; rassemblées par M. le général Grimoard.* Paris, Treuttel et Würtz, 1806, 6 *vol. in*-8°, avec un portrait du Roi, et vingt-deux planches. Les personnages dont l'écriture y est calquée et parfaitement imitée, sont : Louis XIV (1), Mme de Maintenon, le Grand Condé, Turenne, Fabert, Créqui, Schonberg, Luxembourg, Catinat, Vendôme, Villars, Vauban, Berwick, Mazarin, Colbert, Louvois, le Cardinal de Retz, La Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, et Fénélon (2).

---

(1) A la suite de cette lettre de Louis XIV, (presque tous ces calques appartiennent à des pièces du genre épistolaire), M. Grimoard a fait graver deux cachets avec des brins de soie coupés qui les traversent. Ces deux cachets sont l'un à côté de l'adresse, et l'autre à la page verso du feuillet blanc de la lettre. Ces empreintes font voir la manière alors en usage de fermer les lettres. On les pliait dans leur hauteur en six ou huit pour former une bande d'environ trois pouces de large qu'on repliait ensuite en double, et à l'extrémité de laquelle on entortillait de la soie que l'on fixait des deux côtés avec la cire recevant l'empreinte du cachet. Ce procédé pour fermer une lettre s'employait encore avant la révolution par le Roi de France et les princes de sa famille lorsqu'ils écrivaient à des souverains étrangers.

(2) On ne trouve parmi les écrivains du grand siècle cités ici, ni P. Corneille, ni Molière, ni Mme de Sévigné;

En 1810, l'*Almanach de poche* de Gœttingue, pet. *in*-8°, fig., offrait dans sa neuvième planche une chirographie de personnages célèbres; on y voyait, entre autres écritures, celles de Henri VIII, roi d'Angleterre; de sa fille, la reine Elisabeth; de Charles 1er, roi d'Angleterre; d'Olivier Cromwell, de Christine de Suède, de Frédéric-le-Grand, de Buonaparte, consul; du Prince de la Paix, de Nelson, etc.

En 1812, M. Saintin a publié une petite bluette intitulée : l'*Art de juger de l'esprit et du*

---

Celle-ci est omise parce que M. Grouvelle avait publié l'année précédente (1805), une nouvelle édition de ses *Lettres*; Paris, Bossange, 8 *vol. in*-8°, avec un fac-simile d'une de ses lettres.

Quant à P. Corneille et à Molière, on n'a pu découvrir de leur écriture. Cependant il existe quelques mots de celle de Corneille sur un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers français, par P. Corneille*; Rouen, Ballard, 1656, *in*-4°. On y lit derrière le frontispice gravé, ces mots écrits de la main de Corneille:

« Pour le R. P. D. Laurens Ballaud, chartreux, son tres humble serviteur CORNEILLE. »

Ces mots suffisent pour faire connaître l'écriture de Corneille. Cet exemplaire de l'*Imitation* existait dans le beau cabinet de M. Firmin Didot. V. le Catalogue de sa bibliothèque, *Paris*, 1810, *in*-8°, p. 91, n° 636. Le volume a été adjugé à M. Sylvestre pour 40 francs.

On ne connaît de Molière que sa signature et un fragment. (Voir la Vie de Molière, par M. Taschereau. *Paris*, 1825, *in*-8°, p. 428.)

*caractère des hommes et des femmes sur leur écriture; ouvrage où sont représentées les écritures autographes d'un grand nombre de personnages célèbres.* Paris, 1812, 1 *vol. gr. in*-16. Ce petit ouvrage renferme 24 planches sur lesquelles sont calquées quarante-trois sortes d'écritures de différens personnages. Ces calques sont peu de chose; la petitesse du format les rend à-peu-près insignifians, car ils ne consistent qu'en quelques mots et parfois une signature, même de personnes ignorées.

En 1816, MM. Guyot de Saint-Michel et de Verseilles, domiciliés à Langres, publièrent une collection assez considérable de lettres autographes de Henri IV, qui se conservait chez les descendans de Jean Roussat, depuis plus de deux siècles, comme monument précieux de famille. Cette publication a pour titre : *Correspondance politique et militaire de Henri-le-Grand avec J. Roussat, maire de Langres, relative aux événemens qui ont précédé et suivi son avénement au trône, publiée d'après les originaux, et enrichie de six* fac-simile *de l'écriture de Henri* IV *et de deux portraits.* Paris (août), 1816, *in*-8°. Ces lettres (écrites du 7 sept. 1589 au 30 mai 1607), sont au nombre de soixante et dix-neuf, toutes écrites de la main de Henri IV; elles sont précédées de douze lettres de Henri III, dont la première est du 30 juin 1586, l'avant-dernière du 2 juillet 1589 (un mois avant le forfait de Jacques

Clément), et la dernière sans date; puis elles sont suivies de vingt-cinq lettres de divers grands-seigneurs, dont la première est datée de Rouen, 28 oct. 1586, et la dernière, de Paris, 11 oct. 1594. — Jean Roussat était instruit; il a composé : *Recherches et antiquités de la ville de Langres et des environs*, qui sont restées manuscrites; La Croix du Maine (édition in-4°), tome 2, page 585, en parle; mais il a tort d'appeler l'auteur Jean Roussart. M. Fevret de Fontette donne plus exactement le titre de l'ouvrage dans sa *Bibliothèque historique de France*, n° 34344; mais il a été mal informé en plaçant la mort de J. Roussat à 1603; ce bon Français est mort à Langres en juillet 1610. Au mois de mai précédent, il *s'était acheminé à Paris sur sa haquenée*, pour voir Henri IV qui l'affectionnait beaucoup; il arrive au moment où l'exécrable Ravaillac venait de tuer le Roi; il retourne sur le champ à Langres, et y meurt de douleur deux mois après.

En 1816, on publie un FAC-SIMILE du *Testament de Louis* XVI; puis peu après une COPIE FIGURÉE *du Testament de la Reine*, et enfin une brochure contenant des *détails très-intéressans et inconnus jusqu'alors sur le testament du Roi, et sur l'origine du testament de la Reine, par* L. E. AUDOT. Paris, 1816, *in*-4° de 16 pag. d'impression avec les deux *fac-simile;* l'un (du testament du Roi), en 4 pag., puis une page pour les signatures de la Reine, de M^me^ Elisabeth, et du

jeune Louis XVII; l'autre, du testament (ou lettre) de la Reine, en deux pages et trois lignes et demie, sans signature ; et sur une page particulière, les signatures de Fouquier, de Massieu, de Guffroi, de Legod et de Le Cointre, qui attestent l'authenticité de la lettre. Les fac-simile sont parfaits pour l'imitation, et tirés sur un papier semblable à celui des originaux.

En 1819, feu M. Girault, l'un des membres les plus laborieux de l'Académie de Dijon, a puisé dans plusieurs portefeuilles d'*autographes* que possède cette Compagnie, et a mis au jour l'ouvrage suivant : *Lettres inédites de Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Piron, et autres personnages célèbres, adressées à l'Académie de Dijon, avec des notes et des fac-simile de leur écriture et de leur signature.* Paris et Dijon, 1819, *in*-8° de 168 pag. Les lettres autographes et inédites dont M. Girault a fait choix et dont il a donné la copie entière et le fac-simile, sont en partie celles de Buffon, de J.-J. Rousseau, de Voltaire, de Piron, du président Bouhier, de Fevret de Fontette, de De la Lande (*sic* sa signature), du président de Brosses (qui signe simplement Brosses), de Gaillard, de Court de Gebelin, de Valmont de Bomare, et de Bonnard. Chacun de ces personnages a plusieurs de ses lettres inédites, copiées par M. Girault ; par exemple Voltaire en a douze ; Buffon, quatre; Rousseau, deux; La Lande, trois; etc., etc., etc.

En 1820, M. Sévelinges donna au public : *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Maison de Condé*. Paris, 1820, 2 *vol. in*-8° avec trente *fac-simile* de lettres de Louis XIV, de la Reine, des princes et ministres du temps du Grand Condé, au XVII^e siècle, et des souverains de l'Europe et princes pendant l'émigration, à la fin du XVIII^e siècle. Le premier volume renferme une seconde édition de l'*Essai sur la vie du Grand Condé*, (par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé,) avec neuf *fac-simile* (la première édition est de 1806); et le second, un *Précis de la vie* de ce dernier prince, rédigé d'après les documens de M. de Sevelinges, avec vingt-un *fac-simile*.

En 1821, M. Delort a donné : *Mes voyages aux environs de Paris*, 2 vol. *in*-8°, avec vingt-huit *fac-simile* de lettres de divers personnages. Cet ouvrage curieux renferme un grand nombre de pièces historiques. L'une des plus anciennes est le testament inédit d'Isabeau de Bavière, cette marâtre, femme de Charles VI. (Nous l'avons donné dans notre *Choix de Testamens anciens et modernes*, etc., tom. 1^er, pp. 76, 98; et nous y avons ajouté beaucoup de notes). Les vingt-huit *fac-simile* renferment chacun une lettre entière d'un personnage célèbre. On y voit figurer François I^er, Louis XIII, Anne d'Autriche, Louis XIV, Gabrielle d'Estrées, M^lle de la Vallière, M^me de la Fayette, Gaston d'Orléans, le duc d'Orléans, régent, les cardinaux de Richelieu et de

Retz, Turenne, le duc de Vendôme, le maréchal de Saxe, Foucquet, Mansard, Chapelain, etc., etc.

En 1828 commença à paraître la plus riche collection d'*autographes* calqués que l'on ait encore vue; elle est intitulée : *Isographie des hommes célèbres, ou collection de lettres autographes et de signatures;* (éditeurs MM. Bérard, Châteaugiron, Duchêne et Trémisot.) *Paris, Alexandre Mesnier*, 1828-1830; 31 livraisons que l'on peut relier en 3 vol. in-4°. Cet ouvrage très-bien exécuté renferme six cent quarante-quatre fac-simile d'autographes tant nationaux qu'étrangers (1), tirés, soit des cabinets d'amateurs, dont nous parlerons plus bas, soit de la bibliothèque du Roi. Le début de la préface de ce beau recueil justifie ingénieusement le goût des amateurs pour les autographes; c'est pourquoi nous demandons à MM. les éditeurs la permission d'enrichir notre opuscule de ce début :

« On est tellement curieux, disent-ils, de tout « ce qui peut rappeler les hommes célèbres, que « l'on attache du prix aux moindres objets qui « viennent d'eux (2). Cette espèce d'intérêt se ren-

---

(1) Newton ne figure point parmi tant d'illustres étrangers. En serait-il de lui comme de Corneille et de Molière?

(2) C'est sans doute la raison pour laquelle chez les Anciens, au dire de Lucien, la *Lampe* d'Epictète, qui était de terre, a été payée par un amateur du temps, 3000 drachmes

« contre surtout dans les lettres autographes. En « les lisant, on croit entrer en relation intime « avec les personnages qui les ont écrites; on s'ima- « gine assister à leurs travaux; et dans cette com-

---

(2,700 fr.), et le *Bâton* de Peregrinus Protée, philosophe cynique, a été payé un talent (4,800 fr.)

Chez les modernes, le *Fauteuil en ivoire* que Gustave Wasa reçut de la ville de Lubeck, a été, dit-on, adjugé en 1825 dans une vente publique, au prix de 58,000 fl. (environ 120,000 fr.), au chambellan suédois M. Schinckel.

Le livre de *Prières* que lisait Charles I., étant sur l'échafaud, a été porté en 1825 dans une vente à Londres, à cent guinées, (2,500 fr.)

En France, on a eu l'inconvenance d'annoncer dans le catalogue de vente des livres de feu M. Méon, en 1829, sous le numéro 721, « un *morceau de l'Habit* que portait Louis XVI, lorsque ce malheureux prince fut mis à mort. » Il n'y eut sans doute point d'enchères, car dans ce catalogue avec les prix, cet article n'en a aucun.

L'*Habit* complet que Charles XII portait à la bataille de Pultava, et conservé par les soins du colonel Roson qui le suivit à Bender, s'est, dit-on, vendu en 1825 à Edimbourg, 22,000 liv. sterl. (561,000 fr.)

L'abbé de Tersan avait payé fort cher des *Souliers* de Louis XIV, en satin blanc.

Une *Dent* de Newton a été achetée en 1816, par lord Schwaterbury, pour la somme de 730 liv. sterl. (16,595 fr.). Ce seigneur l'a fait monter dans le chaton d'une bague qu'il porte habituellement.

M. Al. Lenoir raconte que lors du transport des corps d'Héloïse et d'Abeilard au musée des Petits-Augustins, un Anglais offrit 100,000 fr. d'une *Dent* d'Héloïse.

Le *Crâne* de Descartes a été porté (lors de la vente de la bibliothèque du docteur Sparman, à Stockolm, vers 1820),

« munication à laquelle l'amour-propre n'est pas « indifférent, on rapproche la distance qui les « sépare de nous. Les uns croient reconnaître « dans la forme d'une écriture plus ou moins gra- « cieuse ou saccadée, légère ou pesante, le carac-

---

à la somme de 100 fr. Ce n'est pas cher pour l'enveloppe d'un tel cerveau.

La *Canne* de Voltaire a été vendue 500 fr. à Paris au docteur D.....

Une *Veste* de J.-J. Rousseau l'a été 960 fr., et sa *Montre* en cuivre, 500 fr.

La *Perruque* de Sterne, dans une vente publique à Londres, en 1822, est allée à 200 guinées (5,000 fr.)

Une vieille *Perruque* de Kant s'est vendue, après sa mort arrivée en 1804, 96 fr. selon les uns, et 200 fr. selon les autres.

Sir Burnlett, gendre de Walter Scott, a payé en 1825, les deux *Plumes* qui ont servi à signer le fameux traité d'Amiens, du 27 mars 1801, la somme de 500 liv. sterl. (12,000 fr.)

Une *Boucle de cheveux* de Napoléon n'a été vendue à Nottingham, que 17 shell. (21 fr.), en 1831.

Sa *Canne* en écaille de tortue, garnie au pommeau d'une petite mécanique à musique, avait été vendue en juillet 1823, 38 liv. sterl. 17 shell. (961 fr.) chez M. Sotheley, libraire à Londres, chargé de la vente de sa bibliothèque qui a fort peu rapporté.

Enfin le *Chapeau* qu'il portait à la bataille d'Eylau, vient d'être adjugé à Paris (1er décembre 1835), à la vente du cabinet de feu le baron Gros, peintre, moyennant 1,920 fr. à M. de la Croix, médecin. La mise à prix était de 500 fr., et 32 compétiteurs se sont disputé la précieuse relique.

« tère et même le génie de l'écrivain. D'autres « éprouvent un religieux respect en parcourant le « manuscrit qu'une main illustre a tracé, et mêlent « à leur admiration pour le génie quelque chose « de tendre et d'affectueux pour la personne ; ils « croient mieux comprendre les inspirations d'un « grand homme en surprenant sa pensée, pour « ainsi dire, au moment où elle vient de naître, « dans les signes qu'il a employés pour la repré- « senter. Cette curiosité est l'effet du culte que les « gens éclairés rendent au génie, à la vertu, à la « gloire..... »

*L'Isographie* sera toujours une précieuse fiche de consolation, un utile dédommagement pour les amateurs à qui les rigueurs de la fortune interdisent l'acquisition de six à sept cents autographes originaux. Si ces amateurs n'ont pas l'avantage de palper le papier sur lequel s'est appuyée une main célèbre, et de toucher les caractères qu'elle a tracés, ils auront du moins celui de voir et d'admirer ces caractères rendus d'après nature avec la plus scrupuleuse exactitude.

Nous aurions bien pu parler encore de la belle collection de M^me^ Delpech, intitulée *l'Iconographie des contemporains, depuis* 1789 à 1820, et de celle des hommes célèbres antérieurs à la Révolution, qu'elle publie également, format *in-fol.* ; nous aurions pu, disons-nous, en parler, puisque chaque portrait est accompagné d'un *autographe* calqué et détaché de la gravure ; mais

ces *fac-simile* n'étant qu'un accessoire aux portraits, cette collection appartient, comme son titre l'annonce, plutôt à l'iconographie qu'à l'isographie, et nous y renvoyons l'amateur. Nous en dirons de même de l'*Iconographie des contemporains étrangers* de M. Motte, de la *Galerie française*, etc. D'ailleurs il est temps de quitter l'ombre pour le corps, c'est-à-dire de passer des *fac-simile* aux *autographes* originaux, et de voir depuis quel temps on s'est occupé d'en former des collections plus ou moins considérables.

## IV.

## DES COLLECTIONS D'AUTOGRAPHES.

Ce n'est guères que de 1812 à 1815 que l'élan des amateurs vers les *autographes* a commencé à se manifester dans le public. Bientôt cet élan, converti en goût très prononcé, a pris un développement extraordinaire ; et l'on peut dire que, par un rapide *crescendo* si naturel aux Français en fait de modes et de manies, il est devenu une passion, une fureur, une rage. On se ferait difficilement idée de l'activité des recherches de certains autographomanes pour satisfaire leur avide cupidité en ce genre. Tout a été mis à contribution, tout a été fouillé, on a fureté partout, dans les archives nationales, dans les bibliothèques publiques et particulières, dans le cabinet des rois, dans le bou-

doir de leurs maîtresses, dans l'appartement des reines, dans le palais des princes, dans le portefeuille des ministres, dans les hôtels des ambassadeurs, dans l'oratoire des prélats, à l'état-major des généraux, dans le réduit jadis si modeste des hommes de lettres, des savans, des philosophes; dans l'atelier des artistes de renom; enfin on est descendu jusqu'à l'antre de l'homme de sang dont le bras est armé du glaive de la loi (1). Tout a été visité, scruté, détaillé, bouleversé, et pourquoi? Pour découvrir une simple lettre, une page, un billet, quelques mots souvent insignifians, mais écrits ou souscrits par l'un des personnages précités (2). Puis c'est au poids de l'or que l'on a payé et que l'on paie encore ces *ludi-*

---

(1) Nous connaissons plusieurs autographes tracés de la main sanglante de ces hommes, l'effroi de la société et la sûreté de l'État; ce sont des espèces de monumens historiques, dont l'un surtout est très-curieux, et dont nous savons que l'on a offert un très-grand prix qui a été refusé par le propriétaire. Ces objets singuliers sont rapportés et détaillés dans nos *Recherches historiques, judiciaires et bibliographiques sur la justice criminelle et sur l'exécution de ses jugemens, depuis la plus haute antiquité jusqu'à* 1792. (Ouvrage encore inédit.)

(2) Combien non-seulement de ces sortes de papiers, mais de titres et d'actes précieux ont été perdus, gaspillés, détruits, depuis le commencement de la Révolution, soit lors du pillage des châteaux en 1790; soit lors du transport des bibliothèques des couvens supprimés, dans les chefs-lieux de

*bria ventis*, ces légers feuillets qui, pour la plupart, n'étaient guère destinés dans l'origine à jouer un rôle aussi brillant; et c'est à qui en formera

---

département; soit lors de la destruction autorisée en 1794, de plusieurs châteaux forts, rappelant les temps de la féodalité; (nous ne citerons que celui de Joinville si remarquable par sa position, son ancienneté, et par la signature de la Ligue sous le protectorat des Guises, alors propriétaires de ce château (*)); soit enfin par la proscription des titres de noblesse et par le déblaiement des archives! Le savant M. Villenave raconte que « lorsque la préfecture de la Seine fit « vendre tous les papiers de la maison de Bouillon, il passa « quinze jours entiers à trier les pièces et en forma des « liasses qui, mises séparément en vente, lui furent adjugées « à l'enchère. Il n'avait que des épiciers pour lui disputer « les écrits du maréchal et du cardinal de Bouillon, de « Turenne, de Baluze, etc. Lorsque le ministère des finan- « ces a été transféré à la rue de Rivoli, plus de soixante « milliers pesant de papiers du trésor ont été vendus à la « livre, et les amateurs d'autographes ont fait alors d'abon- « dantes moissons. »

On m'a fait présent à Vassy, *vers* 1827, d'un petit débris d'une masse de vieux papiers découverts au fond d'une armoire au château de Cirey, où Voltaire a longtemps séjourné. On avait distrait de cette masse tout ce qu'il y avait d'intéressant, et on en avait, m'a-t-on dit, tiré bon parti à Paris. Je n'ai eu que la lie du vase; cette lie consistait dans quelques lettres insignifiantes et quelques vieux papiers concernant la

(*) On m'a assuré sur les lieux qu'on en avait tiré des masses de papiers très-anciens et sans-doute de la plus grande importance pour l'histoire de cette fameuse ligue. Eh bien, tous ces papiers ont été vendus à la livre aux épiciers de la ville et des environs et ont servi à envelopper la chandelle, le poivre et la canelle.

des collections de 500, de 1000, de 3000, de 5000 pièces. Voyez à ce sujet l'opuscule de M. Jules Fontaine, ayant pour titre : *Des collections d'autographes et de l'utilité qu'on peut en retirer.* Paris, 1834, *in*-8° de 39 pag. (1). L'auteur, après six pages de considérations judicieuses sur le principal objet qu'il avait en vue, passe à la liste des collections d'*autographes* les plus remarquables qui existent à Paris, et il en signale trente-six, rangées par ordre alphabétique du nom de leurs possesseurs, avec des détails plus ou moins étendus sur la richesse de chaque collection, ou plutôt sur les *autographes* que chaque possesseur a communiqués à l'*Isographie*. Ces amateurs distingués sont :

M^me^ la duchesse d'ABRANTÈS. — M. AIMÉ-

---

famille du Châtelet, une lettre signée de Henri IV, mais aux trois quarts moisie, une lettre de cachet, puis des rôles de pièces de théâtre transcrits de la main de Voltaire, dans le temps où lui-même s'amusait avec M^me^ du Châtelet et sa société à jouer la comédie à Cirey.

(1) On a rendu compte de cet ouvrage dans le *Journal spécial des Lettres et des Beaux-Arts, publié par la Société d'encouragement,* 2^e^ année, 1^er^ vol., n° 4, 25 janv. 1835, pp. 55-59, imprimé chez M. Pihan de la Forêt, secrétaire de la Société. Cet article, rédigé par M. J.-E. Gautier, est très substantiel. Quoique court, il est plein de sages réflexions, et rend justice aux recherches intéressantes et au travail de M. J. Fontaine.

MARTIN, de la Société des bibliophiles. — M. le chevalier ARTAUD, de l'Académie des inscriptions et de la Société des bibliophiles. — M. le baron BOISSY-D'ANGLAS, fils. — M. BÉRARD, conseiller d'Etat (1). — M. BOBLET, correspondant de l'A-

(1) Parmi les collections ici mentionnées, celle de M. Bérard tient un rang distingué. On y remarque un autographe du conventionnel Hérault de Séchelles qui est vraiment curieux et plaisant, en ce qu'il donne la mesure des connaissances historiques que possédaient nos législateurs d'alors. Hérault, qui était pourtant un homme instruit, prend le personnage mythologique Minos pour un être réel, pour un faiseur de constitution à sa manière; en conséquence il demande le recueil de ses lois à l'un des conservateurs de la bibliothèque nationale. La brièveté de cette lettre nous permet de la rapporter textuellement.

« 7 juin 1793, l'an 2 de la République.

« Cher concitoyen,

« Chargé avec quatre de mes collègues de préparer pour lundi un plan de constitution, je vous prie en leur nom et au mien de nous procurer sur le champ les loix de Minos qui doivent se trouver dans un recueil de loix grecques; nous en avons un besoin urgent. »

*Signé* HÉRAULT (de Séchelles.)

« Salut, amitié, fraternité au brave citoyen Désaulnays. »

Nous ferons observer que le 7 juin 1793 était un mercredi, et qu'il fallait présenter le plan de constitution le lundi suivant; c'était donc quatre jours pour préparer et confectionner ce grand œuvre; tout est expéditif en révolution; il est vrai que l'on comptait s'aider des lois de Minos. C'est ce qui a fait dire plaisamment à M. Hugo dans sa *Notre-Dame*, parlant du bâtiment de l'école de médecine. « Pauvre goût « grec et romain qui ressemble au Colisée ou au Parthenon « comme la constitution de l'an IV aux *Lois de Minos*. » Au reste, la durée de cette constitution a été proportionnée au temps que l'on a mis à la bâcler.

cadémie d'Evreux.—M. Berthevin, littérateur (1). — La Bibliothèque du Roi. — M. Boutron-Charlard, de l'Académie de médecine. — Mme la comtesse Boni de Castellane. — M. le vicomte de Chabrol.—M. Chambry. — M. Champollion-Figeac, membre de l'Institut. — M. le marquis de Chateau-Giron, membre du Conseil général de la Seine (2). — M. le chevalier Decheppe, chef de la division des mines.— Mme la duchesse veuve Decrès. — Mme la marquise de Dolomieu. — M. Duchesne aîné, conservateur des estampes à la bibliothèque du Roi. — M. Jules Fontaine, littérateur, bibliographe (3). — M. Fossé d'Arcosse, conseiller à la Cour des Comptes. — M. le chevalier Hennin. — M. Jaubert, conseiller d'Etat, membre de la Société royale des antiquaires, etc., etc. — M. l'abbé Lacoste, membre de l'Académie ébroïcienne. — M. Lalande. — M. Ch. de Laporte. — M. Lasteyrie fils. — M. Lucas-Montigny.—M. Marette.—M. Al. Martin (4).

---

(1) Sa collection, l'une des premières formées à Paris, est nombreuse et riche en célébrités de diverses époques.

(2) La collection de M. de Chateau-Giron, maintenant pair de France, est remarquable par le choix des notabilités qu'elle renferme.

(3) Sa collection qui, en 1834, comptait déjà 2,800 pièces, sera portée à 4,600.

(4) Cette collection de M. Alex. Martin se compose d'environ 7000 pièces, divisées en cinq époques, toutes appartenant à la France.

— M. Montmerqué, conseiller à la Cour royale, de l'Académie des inscriptions, de la Société des bibliophiles, etc. (1). — M. le vicomte de Morel-Vindé, pair de France, de l'Académie des sciences, etc. — M. Louis Paris, homme de lettres. — M. de Pixerécourt, de la Société des bibliophiles. — M. Renouard père, ancien libraire-éditeur, bibliographe (2). — M. Trémisot, chef de bureau à la préfecture de la Seine. — M. Villenave père, homme de lettres (3). — M. le comte de Villeneuve-Bargemont, ancien préfet.

Tels sont les trente-six possesseurs de riches collections d'*autographes*, à Paris, mentionnés par M. Jules Fontaine. Il en existe sans doute plusieurs autres dans la capitale. Que serait-ce s'il eût ajouté à sa liste celle de tous les amateurs de province, qui rivalisent d'enthousiasme et d'activité avec messieurs les Parisiens, pour former de semblables collections, et les accroître de tout ce que le hasard ou des ventes de riches cabi-

---

(1) La riche et nombreuse collection de M. Montmerqué, est relative aux siècles de François 1er et de Louis XIV.

(2) Cette belle collection de M. Renouard père est remarquable par la variété des pièces curieuses qu'elle renferme.

(3) Cette collection passe pour la plus considérable de celles qui sont à Paris.

nets de Paris peuvent leur offrir d'intéressant (1)?

M. Jules Fontaine a aussi parlé dans son ouvrage, *pag.* 11, de l'époque où les *autographes*,

---

(1) Nous ne mentionnerons qu'une de ces collections provinciales, parce qu'elle est à Dijon sous nos yeux et qu'elle nous a paru fort intéressante, quoiqu'elle ne renferme encore que 8 à 900 *autographes*, nombre auquel ne se bornera pas le propriétaire, notre ami, Mr. B. Joliet, ancien notaire. Nous y avons remarqué, parmi plusieurs pièces curieuses, un recueil de 22 feuillets, *petit in*-4°, entièrement écrits de la main du grand Bossuet, et surchargés de ratures et de corrections. C'est le premier jet d'un essai de traduction en vers français de quelques psaumes, dont s'occupait l'illustre prélat, pour se distraire des vives douleurs que lui causait la cruelle maladie dont il est mort (la pierre). Quoique cette poésie, non encore retouchée, soit bien éloignée de celle de Racine, elle n'est pas tout-à-fait indigne d'être lue, comme on en peut juger par le début du premier psaume de la collection : *Beatus vir etc.* Nous conservons l'orthographe du temps :

Heureux qui des méchans éuitant l'assemblée,
De leurs lasches complots n'a point l'ame troublée ;
Qui ne s'arreste pas au chemin des moqueurs,
Qui ne s'assit jamais dans la chaire empestée
Où d'un venin caché la doctrine infectée
Empoisonne les faibles cœurs.

Nous avons encore remarqué dans cette collection, un recueil bien précieux : c'est un volume *in*-4° entièrement écrit de la main du célèbre Piron, et renfermant plusieurs morceaux inédits. Ce manuscrit relié en vélin blanc, avec filets d'or sur le plat, a 320 pages numérotées, et une table de 4 feuillets sans pagination. Il porte au titre, BINBINIANA, 1760. Piron se donnait le nom de *Binbin* dans sa vieillesse

ayant acquis une valeur commerciale, ont commencé à être mis en vente publique, et il fixe cette époque à l'année 1821. Nous sommes de son avis quant aux collections d'une certaine étendue; mais on avait déjà vu précédemment quelques recueils de ce genre portés dans des catalogues de bibliothèques à vendre. Comme M. Fontaine n'a cité, en fait de ventes de collections d'autographes, que le catalogue Pluquet de 1821, et ceux de huit possesseurs qu'il nomme en deux lignes, le plan de son travail n'en comportant pas davantage, nous croyons devoir mentionner ici un plus grand nombre de ces sortes de catalogues où des ventes d'*autographes* ont été annoncées spécialement, et détaillées à la suite des livres. L'amateur pourra juger de la quantité considérable de ces pièces curieuses qui ont déjà été disséminées dans le public par le moyen de ces ventes.

Nous allons donc présenter la liste des collections mises aux enchères jusqu'à ce jour (du moins celles que nous avons découvertes); et à chaque collection, nous citerons le catalogue où elle est détaillée, ayant soin d'indiquer le libraire qui a rédigé ce catalogue, l'année où il a paru, le mois où la vente a commencé, et le renvoi aux pages dudit catalogue et aux n^os^ consacrés aux seuls *autographes*. Ces collections sont au nombre de vingt-un (1), et leurs ventes ont eu

(1) Il y en a sans doute eu davantage, mais nous n'en possédons pas les catalogues. C'est par cette raison que nous ne

lieu successivement depuis 1819 jusqu'à la fin de 1834. Nous les rangeons dans l'ordre de date de la publication des catalogues.

1° Recueil d'*autographes* de M. Courtois. Voy. le Catalogue de sa bibliothèque (précieux pour les poètes latins modernes). *Paris, Merlin*, 1819. (Vente, *janvier* 1820), *in*-8°, *pag.* 376. Ce catalogue-ci fait exception dans notre liste ; car au lieu d'avoir plusieurs n^os^ consacrés aux autographes, il n'en a qu'un seul [le 3089^e^], dont voici l'énonciation :

« N° 3089. QUARANTE UNE LETTRES autographes et « inédites, savoir : deux de Voltaire à M. d'Argental ; « trente-huit du même à Mademoiselle Quinault du « Théâtre-Français, et une de Grandval à la même.

« Les lettres de Voltaire à M^lle^ Quinault contiennent entre autres « choses, des variantes, des instructions sur plusieurs de ses pièces, « et des détails confidentiels très-piquans. »

Ce recueil a été adjugé le mardi 8 février 1819, pour la somme de 460 fr.

Abordons maintenant des recueils d'*autographes* beaucoup plus considérables, c'est-à-dire de vraies collections.

2° La première qui, selon M. Jules Fontaine, ait été mise en vente à Paris, est celle qui est

---

parlons pas de la collection de M. Marron, pasteur de l'église réformée, mort à Paris en 1832. D'ailleurs cette collection précieuse a été vendue à l'amiable la même année 1832, par l'entremise de M. Villenave. (V. l'ouvrage de M. J. Fontaine, p. 6.)

détaillée à la fin du Catalogue des livres du libraire Pluquet; *Paris*, 1821, *in*-8°. C'est le savant M. Villenave qui l'a disposée et classée. (N'ayant pas ce catalogue sous les yeux, nous ne pouvons donner d'autres détails.)

Les collections vendues depuis, sont :

3° Celle de M. G. Garnier, pair de France. Voyez le Catalogue de sa bibliothèque. *Paris*, *Brunet*, *mars* 1822, *in*-8°, pp. 116-119; n^os des articles, 1180-1194; mais il faut dire que, parmi ces quinze articles, plusieurs ont environ cent pièces chacun.

4° Celle de M. Auguis. Voyez son Catalogue. *Paris*, *Garnot*, *octobre* 1827, *in*-8°, pp. 83-101, n^os 890-1194. De plus, ouvrages et pièces manuscrits, dont plusieurs autographes, n^os 1195-1214.

5° Celle de M. Duriez. Voyez son Catalogue. *Paris*, *Merlin*, 1827 (vente, *janvier* 1828), *in*-8°, pp. 511-514, n^os 5125-5191.

6° Celle de M. Barbier. Voyez son Catalogue. *Paris*, *février* 1828, pp. 122-130, n^os 1947-2210. Ce ne sont guère que des lettres modernes; mais dans le supplément on trouve, p. 133, n° 37, un recueil contenant cent quarante-cinq lettres autographes écrites par des personnages marquans sous la date de 1557, et presque toutes adressées au duc de Guise, assassiné par Poltrot, en 1663; au roi Henri II, et à Charles, cardinal de Lorraine. Sous le n°45 du même supplément,

sont deux pièces autographes de Louis XVIII. L'une contient des extraits de la Bible, en 22 lignes; et l'autre, des tables pour trouver le jour de Pâques, etc, depuis 1800 jusqu'à 1899. On lit au bas du tableau : *Ludovicus* XVIII *invenit, et in veros numeros redigit* M. DCCC. XVIII (1).

7° Celle de M. Hoffmann. Voyez son Catalogue. *Paris, Silvestre,* 21 juillet 1828, *in*-8°, pp. 78-82, n^os 839-862. Ce dernier n° contient cent pièces en parchemin, souscrites par des personnages marquans du XVII^e siècle.

8° Celle de M. de Chabrol. Voyez son Catalogue. *Paris, Merlin,* 9 *mars* 1829, *in*-8°, pp. 183-184, n^os 1938-1964.

9° Celle de M. Peuchet. Voyez son Catalogue. *Paris, Jul. Fontaine,* 18 *janvier* 1831, *in*-8°, pp. 154-158, n^os 1239-1332.

10° Celle de M. de Bruyères-Chalabre. Voyez son Catalogue. *Paris, Merlin,* 6 *mai* 1833, *in*-8°, pp.

---

(1) Si Louis XVIII eût connu l'utile publication de M. Warin-Thierry, d'Epernay, qui, à la vérité, n'a paru que deux ans plus tard, sous le titre de *Calendrier usuel et perpétuel pour* 2200 *ans*, Paris, in-12 de 352 pages, S. M. eût pu se dispenser de s'occuper de ces tables pour une centaine d'années seulement. Avec l'ouvrage de M. Warin, on trouve à l'instant depuis la première année de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 2200, non-seulement le jour de Pâques, mais les fêtes mobiles, les jours de chaque semaine, etc., etc. et cela pour chaque année et sans avoir le moindre calcul à faire.

93-131. Division des 570 n^os^. Maisons souveraines de l'Europe, 1° France, branche des Valois, n^os^ 2-46; Maison de Bourbon avant Henri IV, n^os^ 47-58; Maison de Bourbon depuis Henri IV, n^os^ 59-133; Bonaparte et sa famille, n^os^ 134-136; Maisons souveraines des autres Etats d'Europe, n^os^ 137-164; Documens historiques, n^os^ 165-168; Princes, seigneurs, dames de condition, n^os^ 169-215; Connétables, maréchaux de France et maréchaux de camp, n^os^ 216-275; Amiraux, vice-amiraux, etc., n^os^ 276-286; Ministres, chanceliers, gardes des sceaux, magistrats, n^os^ 287-355; Clergé séculier, régulier, saints, etc., n^os^ 356-419; Hommes distingués dans les sciences, les arts, les lettres, etc., n^os^ 420-538; Femmes distinguées dans les lettres, n^os^ 539-543; Supplément, n^os^ 544-570.

11° Celle de M. Lerouge. Voyez son Catalogue. *Paris, Leblanc, 20 décembre* 1833, *in*-8°, pp. 265-289. Les pièces sont rangées par ordre de dates, depuis 1307 jusqu'à 1830; nous avons remarqué, p. 287, le passage suivant d'une lettre de la sœur de Robespierre (2 *pag. in*-4°), écrite le 20 mai 1830 au rédacteur du journal l'*Universel*, et qui est relative à la publication des *Mémoires* de Maximilien son frère; *Paris*, 1830, 2 *vol. in*-8°. Voici ce passage qui termine la lettre :

« ...Quant à mes frères, c'est à l'histoire à prononcer « définitivement sur eux; c'est à l'histoire à recon- « naître un jour si réellement Maximilien est coupable

« de tous les excès révolutionnaires dont ses collègues « l'ont accusé après sa mort. J'ai lu dans les annales de « Rome que deux frères aussi furent mis hors la « loi, massacrés sur la place publique; que leurs cada- « vres furent traînés dans le Tibre, leurs têtes payées « au poids de l'or; mais l'histoire ne dit pas que leur « mère qui leur survécut, ait jamais été blâmée d'avoir « cru à leur vertu. »

Cette citation prouve que cette lettre est fort bien écrite; elle prouverait même au besoin qu'à un style qui annonce toute la fraîcheur de l'âge, la très-vieille mademoiselle de Robespierre (1) joignait une connaissance assez approfondie de

---

(1) Cette demoiselle est morte en 1833, à 83 ans; rien de surprenant dans cet âge, car la veuve du collègue de ses frères, du fameux Marat, n'est morte que le 24 février 1824.

Le comte Adam de Weishaupt, né en 1747, autre célèbre personnage, le fondateur de la secte des illuminés politiques en 1776, est mort à Gotha, le 18 novembre 1830, âgé de 83 ans.

La veuve du célèbre capitaine Cook, née en 1741, est morte en 1835, âgée de 94 ans.

M. Delaure, membre de la Convention, vient de terminer sa carrière le 19 août 1835, à l'âge de 80 ans.

Enfin le *Journal de l'Institut historique*, juillet 1835, nous apprend que « Mme Duplessis, belle-mère de Camille « Desmoulins, vient de mourir à Paris, à l'âge de 83 ans. « Elle a donné avant sa mort à M. Matton, son parent, « avocat à la cour royale de Paris, la correspondance inédite « de Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville, Saint-Just, « Fréron, Mirabeau, etc. avec Camille Desmoulins, et

l'histoire romaine, et croyait à la vertu de ses chers frères qu'elle compare aux Gracques. Nous sommes bien éloigné de blâmer ce sentiment, rien de plus naturel dans une sœur; mais n'est-il pas permis d'avoir quelques doutes sur l'authenticité de cette lettre ou du moins de sa rédaction ? Mademoiselle de Robespierre n'aurait-elle pas eu pour secrétaire un écrivain ingénieux qui tînt de très-près à l'éditeur-auteur des *Mémoires* de monsieur son frère; ce cher frère avait tant d'œuvre à sa quenouille, qu'il ne devait guère songer à rédiger ses *Memoires*. Au reste, je n'affirme

---

« celle de celui-ci avec eux et son père. M. Matton va les « publier.» On peut dire qu'on doit avoir dans ces autographes l'élixir de l'esprit dominant au bon temps de la république. Mais, hélas! presque tous ces coryphées de révolution ont fini d'une manière qui devrait en dégoûter un peu ceux qui seraient tentés de les imiter : Marat a été assassiné le 14 juillet 1793; Camille Desmoulins a été condamné à mort et exécuté le 5 avril 1794, (sa femme Anne-Philippe-Louise Duplessis-Laridon, âgée de 23 ans, le 13 avril 1794); Saint-Just, le 28 juillet 1794; Robespierre, le 28 juillet 1794; Fouquier-Tinville, le 6 mai 1795.— Quant à Fréron, il est mort à St.-Domingue en 1802; et Mirabeau était mort dès le 2 avril 1791. Un bruit a couru qu'il avait été empoisonné.

La *Correspondance inédite de Camille Desmoulins, publiée par M. Matton aîné*, vient de paraître, chez Ebrard, en 1 *vol. in*-8° de 300 *pag.*, avec portrait et un *fac-simile*; prix 6 fr. 50 c.

rien ; je soumets en toute humilité ce doute au lecteur impartial.

12° La collection de M. de Courcelles, composée de titres originaux, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'*autographes*. Voyez son Catalogue. *Paris, Leblanc*, 21 *mai* 1834, *in*-8°, pp. 1-166; sans n^os^, mais par ordre de dates, de 1215 à 1747.

13° Celle de M.... Voyez Notice de ses livres, manuscrits et autographes. *Paris, Techener*, 6 *juin* 1834, *in*-8°, pp. 25-34, n^os^ 181-287.

14° Celle de M. J. L. D.... Voyez son Catalogue. *Paris, Merlin*, 9 *juin* 1834, *in*-8°, pp. 192-194, n^os^ 1799-1815.

15° Celle de M. de Chezy. Voyez son Catalogue. *Paris, Techener*, 3 *novembre* 1834, *in*-8°, pp. 101-114, n^os^ 1299-1439.

16° Celle de feu M. M.... Voyez son Catalogue. *Paris, Leblanc*, 25 *novembre* 1834, *in*-8°, pp. 65-122, sans n^os^, mais par ordre de dates, de l'an 1547 à 1829. La grande majorité de cette collection appartient à la Révolution.

17° Celle de M. l'abbé Lécuy. Voyez son Catalogue. *Paris, Leblanc*, 8 *décembre* 1834, *in*-8°, pp. 253-261, sans n^os^, mais par ordre de dates, de 1468 à 1823, et 17 articles non datés.

18° Celle de M. Cochard, à Lyon. Voyez son Catalogue. *Lyon, Janon*, 24 *novembre* 1834, *in*-8°, pp. 138-142, n^os^ 1-58.

19° Celle de M. de Saulages, à Paris. Voyez son

Catalogue. *Paris, Techener,* 1835, gr. *in*-8°. La majeure partie de ce catalogue est consacrée à des manuscrits, qui, depuis le n° 1 jusqu'au n° 338, renferment une quantité considérable de pièces, parmi lesquelles se trouvent beaucoup d'*autographes*. Les 83 premières pages sont consacrées aux manuscrits, et les 21 dernières aux livres, n^os 339-592.

20° Le *Bulletin du bibliophile,* Paris, Techener, place du Louvre, *août* 1835, *in*-8° de 16 pages, n° 20, ne contient presque exclusivement que des *autographes*, depuis le n° 1834 jusqu'au 2026^e. Tous sont à vendre; plusieurs très-remarquables sont d'un haut prix.

21° La collection de M. de Canazar. Voy. son Catalogue, *Paris, Merlin, décembre* 1835, *in*-8°, pp. 124-127; n^os 1429-1496.

Parmi les collections que nous venons de mentionner, l'une des plus nombreuses et des plus intéressantes était celle de M. de Bruyères-Chalabre. Le rédacteur du catalogue, feu l'estimable M. Merlin, a terminé l'*Avertissement* qui est en tête, par ces mots : « Il n'en est point des autographes « comme des livres; les amateurs les plus étran- « gers à la science bibliographique sont, en fait « d'autographes, juges aussi compétens que le « bibliophile le plus exercé. Le nom du person- « nage, l'époque où il a vécu, le rang qu'il a oc- « cupé dans la société, l'objet plus ou moins in- « téressant dont il a parlé, sont les principales

« règles du mérite de ces sortes de monumens.
« Les divers avantages qui concourent à la valeur
« des autographes se réunissent dans un grand
« nombre de pièces qui composent la collection
« de M. de Bruyères-Chalabre, galerie curieuse
« où nous voyons peints à nu et par eux-mêmes
« des personnages que le prestige de leur nais-
« sance ou de leur célébrité ne nous laisse aper-
« cevoir ailleurs que sous l'appareil du grand
« costume. »

D'après ce que nous avons exposé précédemment, on voit que le goût pour les *autographes* se manifestait déjà dès 1730 chez quelques particuliers, tels que Fourmont, Lancelot, Melon, Jamet, et autres; que ce goût est resté isolé jusqu'aux premières années du XIX^e siècle; que les *fac-simile*, dont on aperçoit déjà un échantillon depuis plus d'un siècle, mais qui ne se sont multipliés que depuis 1805 pour l'ornement des ouvrages, ont contribué à répandre ce goût; qu'il a pris un essor extraordinaire depuis environ 1810; qu'enfin les *autographes*, étant devenus un objet de valeur commerciale, on en a vu paraître dans les ventes publiques en 1819, et que dès-lors de riches collections ont été mises aux enchères jusqu'à ce jour.

## V.

### DU PRIX

AUQUEL ONT ÉTÉ PORTÉS CERTAINS *AUTOGRAPHES* DANS LES VENTES PUBLIQUES ET AILLEURS.

Comme nous avons dit plus haut qu'on payait les autographes au poids de l'or, il nous semble qu'il est à propos de donner dans un chapitre particulier quelques exemples de cette haute valeur; nous les puiserons un peu partout, mais particulièrement dans les catalogues de ventes. Nous ne descendrons pas au-dessous du prix de 60 fr. pour une seule lettre.

A la vente de la bibliothèque de M. Germ. Garnier, en 1822, vingt-huit lettres de M^me^ de MAINTENON (quoique déjà publiées), ont été adjugées au prix de 14,000 fr.; mais c'était pour le compte du Roi Louis XVIII.

Une lettre de GABRIELLE D'ESTRÉES a été vendue 410 fr., en mars 1834, chez M^me^ de C..... dont le catalogue a paru sous l'anonyme de M.....

C'est à cette même vente qu'une lettre de MICHEL MONTAIGNE avait été portée à la somme de 710 fr.; une de Jean DE LA FONTAINE, à 400 fr.; une de P. CORNEILLE, à 400 fr. Mais l'acquéreur ayant eu des doutes sur l'authenticité de ces trois lettres, est parvenu à faire annuller la vente. Il en a été de même pour une autre lettre attribuée à Regnard et signée *Regnart*, et pour une autre attribuée à M^lle^ Scudéri. (Voy. à ce sujet les feuilletons du *Journal de la Librairie*, n° 19, 10 mai 1834, et n° 22, 21 mai, *idem*. M. Jules

Fontaine, dans son opuscule sur les *autographes*, précité, pense, p. 12 à la *note*, que la lettre de Montaigne est authentique.

Une lettre de Henri IV à la marquise de Verneuil a été portée, en 1833, chez M. de Bruyères-Chalabre, à la somme de 205 fr.; on y lisait les passages suivans :

« ..... Un lyévre m'a mené iusques aux rochers deuant « Malesherbes ou i'ay esprouué que des plèsyrs passés « est douce la souuenance. Ie uous y ay souhettée entre « mes bras come ie uous y ay veue..... Bon soir, mes « cheres amours, sy ie dors, mes songes seront de vous, « sy ie veylle, mes pensées ceront de mesmes... » (1).

---

(1) Il paraît que cette lettre passionnée a été écrite dans le temps où Henri IV, après la mort de Gabrielle d'Estrées, arrivée le 10 avril 1599, accorda toute sa tendresse à la marquise de Verneuil; maia elle a dû précéder le mariage de Henri avec Marie de Médicis, qui eut lieu le 10 décembre 1600; car la marquise apprenant que ce mariage était arrêté, et craignant de se voir abandonnée, écrivit à Henri une lettre qu'on a retrouvée dans un recueil de différens manuscrits *in*-4°, qui existait à la bibliothèque de Ste-Geneviève. Cette lettre, insérée dans le *Conservateur* de mars 1758, pp. 34-37, est rédigée avec beaucoup d'art. L'ambition alarmée s'y montre plus que le véritable amour. En voici quelques passages : « ..... Vos nopces sont les funérailles de ma vie, et « m'assujétissent au pouvoir d'une cruelle discrétion.... Je « ne vous parle que par soupirs, car pour mes autres plaintes « secrètes votre majesté peut les sourdement entendre de ma « pensée, puisque vous connoissez aussi bien mon ame que « mon corps..... Que si c'est une action familière aux rois « de garder la mémoire de ce qu'ils ont aimé, souvenez-vous, « sire, d'une damoiselle que vous possédez... etc. »

Une autre lettre du même Henri IV, au prévôt des marchands et échevins de la bonne ville de Paris, du 21 janvier 1605, a été portée à 103 fr. à la vente de M. de Chabrol, en 1829.

Une lettre de l'infortunée Marie Stuart à Catherine de Médicis, du 7 juillet 1566, autographe signé, a été payée 235 fr. chez M. de Bruyères-Chalabre.

Une lettre du duc de Guise, dit le Balafré, écrite au sieur de Dinteville, le 16 novembre 1587, a été portée à 80 fr. chez le même.

Une lettre de l'amiral de Coligny à Charles IX, du 30 juin 1572 (deux mois avant la saint Barthélemi), s'est vendue 77 fr. chez le même; mais elle était seulement signée.

Une lettre de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, à son mari, Antoine de Vendôme, roi de Navarre, a été adjugée chez le même, pour 66 fr.

Une lettre de Henriette-Marie, fille de Henri IV, veuve de Charles I^er^, adressée au cardinal de Richelieu (sans date), a été vendue 76 fr., chez le même.

Une lettre d'Edouard IV, roi d'Angleterre, de la branche d'York, au duc de Bourgogne (Charles-le-Hardi), datée du 14 août, signée seulement, a été portée à 65 fr., chez le même.

Une lettre d'Anne, duchesse de Bretagne, veuve de Charles VIII, femme de Louis XII, à Claude, sa fille, femme de François I^er^, autographe signé, adjugée pour le prix de 60 fr., chez le même.

Une lettre de Ninon de Lenclos à l'abbé d'Hautefeuil (*sic*), autographe ni daté ni signé, portée au prix de 74 fr., chez le même.

Une lettre du duc de la Rochefoucauld à Mlle de Scudery, autographe signé, adjugée pour 63 fr., chez le même.

Une lettre de S. François de Sales à la supérieure du couvent de la Visitation de Moulins, du 9 juin 1620, a été portée à la somme de 126 fr. chez M. de Chabrol, en 1829 (1).

Une lettre de Sainte-Chantal (Jeanne-Françoise de Fremyot), à M. de Coulanges, son frère, vendue 60 fr., chez M. de Bruyères-Chalabre.

Trente-deux lettres de la main de Bossuet, écrites à l'abbé Bossuet, son neveu, à Rome dans le cours de 1697 et 1698, adjugées pour 79 fr., chez le même.

---

(1) Il paraît que les *autographes* de St-Vincent de Paul ne sont pas portés aussi haut dans l'estime des amateurs, que ceux de St-François de Sales. Les six lettres de St-Vincent de Paul que possédait M. de Bruyères-Chalabre, ont été données aux prix suivans :

La première, du 20 septembre 1642, adjugée à 50 fr.

La seconde, du 20 février 1643, à 45 fr.

La troisième, du 5 octobre 1644, à 37 fr.

La quatrième (sans date), mais à la supérieure de la Visitation de Moulins, à 36 fr. 05 c.

La cinquième, sur les erreurs d'Arnaud (de Port-Royal), sans date, à 62 fr.

Enfin la sixième ou plutôt neuf pages sur *l'amour de Dieu*, à 36 fr.

Ces lettres ont rapport à l'ouvrage de Fénélon, intitulé : *Explication des maximes des Saints*, imprimé en 1697, *in*-12, et qui causa la disgrace et la condamnation de l'auteur que Bossuet parvint enfin à obtenir de la Cour de Rome.

Une lettre de MASSILLON, de quatre pages, a été vendue 84 fr., chez le même.

Une lettre de VOLTAIRE, du 2 juillet 1762, relative au procès de Calas (exécuté à Toulouse le 9 mars précédent), a été portée à 81 fr. 5 cent. chez M. Duriez, en 1821.

Un simple billet de PIRON, en deux lignes, par lequel il accuse réception d'un panier de vin de Bourgogne, a été vendu 60 fr. (1).

---

(1) Il existait beaucoup de lettres autographes de Piron, à Dijon, chez une personne de sa famille. Mon ami feu M. Amanton en a publié quinze dans le *Journal de Dijon*, en 1819, pendant les mois d'août, septembre et novembre, et il a accompagné ces lettres de notes curieuses. Le même savant a encore donné deux lettres fort intéressantes relatives à Piron, dans ses *Lettres bourguignonnes*. Paris, 1823, in-8° de 76 pages. Voyez pp. 21-29 et pp. 40-44.

On a annoncé dans le *Journal de la Librairie*, année 1821, page 200. « A VENDRE. *Lettres autographes de Piron*, avec « le manuscrit d'un de ses parens. S'adresser chez M. Ray- « mond, rue de la vieille Estrapade, n° 11, à Paris. » Nous ignorons si ces lettres ont été placées et dans quelles mains elles se trouvent ; quant à l'auteur du manuscrit mentionné ci-dessus, c'était un nommé Bernard Piron, né à Dijon en 1718, avocat et académicien de cette ville, neveu du célèbre Alexis ; il était aussi poëte, et réussissait assez bien dans l'épigramme. Il est mort à Dijon le 9 mai 1812.

Des lettres et billets d'amour de la marquise du Chatelet et de Saint-Lambert (84 *pièces*), adjugées pour la somme de 200 fr., chez M. de Bruyères-Chalabre.

Cinq pièces et lettres écrites du donjon de Vincennes, par le comte de Mirabeau à son ami Boucher, les 26 janvier, 29 février, 5 mai, 20 juillet et 23 octobre 1779, autographes signés, adjugées moyennant 75 fr., chez le même.

La première de ces pièces est le signalement des papiers et manuscrits qu'on doit trouver chez Mirabeau en cas d'accident. Une partie de la troisième est relative à sa traduction de *Tibulle* et des *Baisers de Jean second*, (publiés à Tours et à Paris, an III de la République; 2 *vol. in*-8°, *fig.*, plus un vol. de *Contes*.) Dans la quatrième pièce sont quelques détails sur la petite fille qu'il venait d'avoir de Sophie, et qu'il désire faire inoculer.

Nous terminons ici cette liste de certains *autographes* avec les prix; nous aurions pu l'augmenter de beaucoup d'autres articles qui prouveraient que les amateurs n'ont pas toujours regardé à l'économie ni à une juste appréciation de la valeur des objets dans leurs acquisitions; mais si nous passons la Manche, nous trouverons à Londres d'autres amateurs plus disposés encore que les Français à la prodigalité dans ce genre.

On assure qu'un Anglais a payé 8000 fr. un billet en huit lignes, par lequel notre Boileau-Despréaux invitait un ami à déjeûner; et encore, ajoute-t-on il y avait cinq fautes d'orthogra-

phe ; passe pour les fautes d'orthographe, les règles grammaticales ne sont pas de rigueur quand on invite à la hâte, par écrit, un ami à déjeûner ; mais pour payer 8000 fr. une telle pièce, il faut être né sur les bords de la Tamise, où les goûts passionnés trouvent dans d'immenses fortunes les moyens de se satisfaire.

La lettre que Christophe Colomb écrivit sur sa découverte du Nouveau-Monde, pièce intéressante, longtemps inconnue, a été vendue, en 1825, au duc de Buckingam, pour la somme de 33 liv. st. (825 fr.)

Des lettres de Napoléon, mises aux enchères à Londres, lors de la vente de sa bibliothèque, chez M. Sotheley, le 23 juillet 1823, n'ont pas eu un aussi brillant succès d'adjudication ; le plus haut prix de l'une d'elles a été de 1 liv. st. 16 shel. (29 fr.). Il est vrai que toutes ces lettres n'avaient que la signature.

La vente des *autographes* de M. John Anderson, faite à Londres en mars 1833, va nous offrir des articles plus intéressans quant aux prix.

Une lettre de Luther à Charles-Quint, y a été portée à la somme de 20 liv. sterl. (500 fr.).

Trois cents lettres du duc de Marlborough, adressées au secrétaire d'état, Ch. Hedgef, avec trois notes de la reine Anne, ont été adjugées, le 6 août 1816, à Londres, pour la somme de 570 liv. sterl. (14,250 fr.).

Une lettre de MILTON (1) s'est vendue 14 liv. sterl. (350 fr.).

---

(1) On aurait sans doute payé plus cher une autre pièce relative au même Milton, et découverte dans ces derniers temps : c'est l'original du marché passé le 27 avril 1667 entre lui, John Milton, et le libraire-imprimeur Samuel Symons, marché par lequel ledit Milton cède audit Symons le manuscrit du *Paradis perdu*, moyennant la somme de 5 liv. sterl. (125 fr.) payées en livrant le manuscrit, et même somme de 5 liv., payables après le débit de 1300 exempl. de la première édition tirée à 1500; puis mêmes sommes et mêmes conditions pour les seconde et troisième éditions (si elles ont lieu). C'est donc 10 liv. sterl. (250 fr.), que Milton a retiré du manuscrit du *Paradis perdu*, poëme qui dans la suite a rapporté des millions à ses imprimeurs, libraires et éditeurs.

Il y aurait un singulier rapprochement à faire entre la valeur estimative (pécuniairement parlant) des manuscrits cédés par leurs auteurs aux libraires, dans le XVIIe siècle, et celle des mêmes manuscrits dans le XIXe. D'un côté, on voit Milton ayant de la peine à tirer des siens 10 liv. sterl. (250 fr.), et de l'autre lord Byron vendant les siens 15,455 liv. sterl. (c'est-à-dire 386,375 fr.).

En France Corneille a reçu de son libraire 700 liv. pour sa tragédie du *Cid*, en 1636; Racine, 200 liv. de son *Andromaque*, en 1667. — De notre temps, M. Pichat, si nous en croyons les journaux (garantie assez hasardée), a cédé en 1825 à M. Ponthieu, libraire, sa tragédie de *Léonidas*, moyennant 10,000 fr. En 1829, M. Casimir de la Vigne a donné son *Marino Faliero*, à M. Ladvocat, libraire, moyennant 13,000 fr., et en 1835 ses *Enfans d'Edouard*, pour 8000 fr. Ne voilà-t-il pas que les journaux (fin de novembre 1835), nous annoncent qu'une « nouvelle édition de la *Notre-*

Une lettre, accompagnée d'un dessin original de Michel-Ange, n'a pas excédé 19 liv. sterl. (475 fr.).

Une lettre de lord Byron, le poète du siècle pour l'Angleterre, a été donnée pour 10 liv. st. (250 fr.)

C'est dans cette lettre que Byron dit de sa jeune fille Ada : « Tout en elle, excepté sa bouche, ressemble à « sa mère, et j'en suis bien aise. » M. Murray, à qui cette lettre était adressée primitivement, l'avait égarée; elle est redevenue sa propriété à cette vente, moyennant dix liv. sterl.

La vente des *autographes* de M. Anderson a produit en totalité la somme de 1500 liv. sterl. (37,500 fr.).

Nous mentionnerons encore une vente assez curieuse de manuscrits autographes qui s'est faite à Londres, le vendredi 19 août 1831; c'est celle des romans de Walter-Scott, tous écrits de sa main, très-bien conservés et ne portant que peu

---

« *Dame de Paris,* (elle en a déjà eu deux ou trois) tirée à « onze mille exemplaires, qui se publie en ce moment, a été « achetée à M. Victor Hugo, par M. Renduel, moyennant la « somme de 60,000 fr. » En vérité, les zéros roulent facilement sur le papier.

Boileau en 1674 a cédé au libraire Barbin, son *Lutrin*, pour 600 liv.; et M. de Lamartine en 1825, n'a retiré chez M. Dondey-Dupré que 10,000 fr. de son petit volume intitulé *Dernier chant du pélerinage d'Harold*, etc. etc. Mais tout cela sur la foi des journaux, qui ne nous révèlent pas toujours le dessous de cartes.

de ratures et de changemens. Quoique l'annonce de cette vente eût vivement piqué la curiosité du grand monde et du monde littéraire à Londres ; quoique la foule des amateurs qui s'y rendit fût considérable, nous ne trouvons pas que ces reliques précieuses de l'inimitable romancier aient été portées à des prix bien élevés. Il est vrai qu'il existe tant d'éditions de ses admirables ouvrages! Quoi qu'il en soit, voici ces prix :

| Le manuscrit | l. st. | sh. | f. | c. |
|---|---|---|---|---|
| Du *Monastère* | 18 | » | 450 | » |
| De *Guy-Mannering* | 27 | 10 | 687 | 50 |
| Des *Puritains* | 33 | » | 825 | » |
| De *l'Antiquaire* | 42 | » | 1050 | » |
| De *Rob-Roy* | 50 | » | 1250 | » |
| De *Pelvéril-du-Pic* | 42 | » | 1050 | » |
| De *Waverley* | 18 | » | 450 | » |
| De *l'Abbé* | 14 | » | 350 | » |
| D'*Ivanohé* | 12 | » | 300 | » |
| De *Nigel* | 16 | » | 400 | » |
| De *Kenilworth* | 17 | » | 425 | » |
| De *la Fiancée de Lammermoor* | 14 | 14 | 367 | 50 |
| TOTAL | 304 l. st. | 4 sh. | 7,605 f. | » |

On voit que le prix de chacun de ces ouvrages n'est pas toujours proportionné au jugement plus ou moins favorable que le public en a porté; car n'est-il pas singulier de voir *Rob-Roy* payé 50 liv., et *Ivanohé* 12 liv.? cela a sans doute dépendu de la condition du manuscrit.

## VI.

### DE LA CLASSIFICATION DES AUTOGRAPHES.

Si l'on a jadis éprouvé d'assez grandes difficultés pour établir un mode de classification à-peu-près fixe dans le système bibliographique universel, on peut assurer qu'il s'en présentera bien davantage pour parvenir à former un bon mode de classification dans la partie des *autographes*. En effet, il n'est plus ici question de branches des connaissances humaines, d'ouvrages en différens genres, ni d'ordre de matières. Qu'est-ce qu'un *autographe ?* C'est une lettre manuscrite, un billet, une pensée de premier jet, qui, la plupart du temps, n'offre aucune spécialité, et qui n'est souvent qu'un objet matériel de curiosité plus propre à satisfaire les yeux que l'esprit et le goût. Otez le souvenir de la main qui a tracé l'écriture, que restera-t-il ? Un bout de papier parfois insignifiant. Il ne faut donc pas songer à classer les *autographes* d'après leur contenu. Mais quel ordre adoptera-t-on ? Les rangera-t-on par époques ou par ordre alphabétique, ou d'après la dignité, l'état et la condition des personnages, ainsi qu'on a déjà essayé de le faire pour quelques collections qui ont paru dans des catalogues de vente ? Il n'est pas facile de résoudre ces questions, d'au-

tant plus qu'on en est encore au début dans cette nouvelle carrière ; malgré cela, nous allons essayer d'indiquer le mode qui nous paraîtra préférable, et nous motiverons notre opinion.

D'abord, quel est en général le but d'une classification? C'est de faciliter, autant qu'il est possible, les recherches dans une réunion plus ou moins nombreuse d'objets du même genre. Or, il nous semble qu'en fait d'*autographes*, on ne peut guère admettre que deux modes de classification : ou l'ordre alphabétique par noms d'auteurs, qui paraît, au premier coup d'œil, le plus simple et le plus naturel ; ou l'ordre chronologique par dates des pièces, qui présenterait peut-être plus d'avantages. Mais pour rendre ces deux classifications aussi commodes qu'utiles, il serait bon et même nécessaire de les accompagner chacune d'une table, savoir : le mode alphabétique, d'une table chronologique; et le mode chronologique, d'une table alphabétique. Par ce moyen, quel que soit celui de ces deux modes que l'on adopte, on fera de sa collection une espèce de monument historique régulier où l'on trouvera à l'instant ce qu'on peut désirer.

Cependant ceci ne s'applique guère qu'à des collections ordinaires et dont toutes les pièces sont écrites dans la même langue. Si l'on possédait une collection considérable, composée d'un assez grand nombre d'*autographes* de gens célèbres de différentes nations, et par conséquent

écrits en différentes langues, il serait alors nécessaire de diviser sa collection générale en autant de collections particulières qu'on aurait de recueils d'autographes en langues diverses; et ensuite chacune de ces collections particulières se classerait selon l'un des deux modes dont nous avons parlé plus haut. Ainsi, au lieu d'avoir une seule collection polyglotte, on en aurait plusieurs monoglottes, telles qu'une française, une italienne, une espagnole, une anglaise, une allemande, une russe, etc., etc., selon le nombre de recueils d'*autographes* étrangers que l'on posséderait.

Quant au mode de classification d'après la dignité, l'état, la condition des personnages, nous le regardons comme le moins admissible, quoiqu'il ait en apparence quelque chose de méthodique; la raison en est qu'il doit nécessairement résulter de cet ordre, lacunes dans la série des événemens, confusion dans les époques et bouleversement dans les dates.

Nous avons dit précédemment que l'ordre chronologique nous paraissait préférable à l'ordre alphabétique; il n'est pas difficile de faire voir les avantages du premier sur le second, surtout s'il s'agit de collections considérables où peuvent se rencontrer des monumens des XI^e^, XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Le premier et le plus essentiel de ces avantages est qu'une telle quantité d'*autographes*, ainsi rangés chronologiquement, présenterait un tableau suivi et très-curieux de toutes

les formes d'écritures courantes qui se sont succédées sans interruption pendant plusieurs siècles; et cette espèce de généalogie calligraphique deviendrait nécessairement de la plus grande utilité, non seulement pour l'histoire de l'écriture, mais encore pour celle de l'orthographe et même de la langue. C'est là que l'on verrait, comme on le voit dans l'étude des manuscrits, le sort varié des écritures tantôt belles, tantôt lisibles, tantôt indéchiffrables, soit par la difformité des caractères, soit par l'abus des abréviations; c'est là que l'on découvrirait l'origine tardive des accens et des signes actuels de ponctuation; enfin c'est là que l'on pourrait juger et du sort des mots qui ont eu tant de chances variées, et des progrès de l'orthographe dont l'épuration successive tient peut-être plus à l'histoire de la langue qu'on ne le pense ordinairement. Tels sont les avantages que l'ordre chronologique nous semble avoir sur l'ordre alphabétique dans la classification des *autographes*.

Au reste, quel que soit le mode que l'on adopte, on peut le compléter et en rendre l'usage plus avantageux et plus utile par le moyen de tables additionnelles. Dans le mode chronologique, par exemple, il est convenu qu'une table alphabétique des noms d'auteurs est indispensable; eh bien, ne serait-il pas possible de faire suivre cette première table d'une seconde que l'on dresserait d'après les titres et la condition des personnages? Au moyen de cette table, on verrait sur-le-champ

combien l'on possède d'*autographes* de papes, d'empereurs, de rois, de ministres, d'ambassadeurs, de savans, de gens de lettres, de femmes célèbres, etc., etc. Si l'on voulait augmenter encore la masse des renseignemens, ne pourrait-on pas former une troisième table des grands événemens sous lesquels, ou au sujet desquels certains autographes ont paru, tels que le premier crépuscule de la renaissance des lettres sous Charles V, le meurtre du duc d'Orléans, suivi des démêlés sanglans des Armagnacs et des Bourguignons, l'exil de Charles VII, l'invasion usurpatrice des Anglais, le sombre règne du terrible Louis XI, la Ligue, la Fronde, le règne du grand Roi, les querelles du jansénisme, le parlement Maupeou, la révolution française et toutes ses phases, etc., etc. Le nom de chaque auteur d'*autographes* écrits à ces époques, serait classé chronologiquement sous chaque événement. Combien de détails piquans, négligés ou ignorés par les historiens du temps, pourraient se trouver dans ces *autographes!* Enfin, il serait encore possible de joindre une quatrième table aux trois précédentes : ce serait celle des provinces et des villes qui ont donné le jour aux auteurs d'autographes; lesquels auteurs seraient rangés, toujours chronologiquement, sous chaque nom de ville et de province : ces renseignemens seraient utiles pour la géographie politique et littéraire.

Nous ne faisons aucun doute qu'une grande

collection d'*autographes*, classée selon le mode ci-dessus proposé, et enrichie de ces différentes tables, serait un monument très-précieux, et qui aurait l'avantage de réunir tous les autres modes de classification.

Nous n'avons point parlé d'une grande division préliminaire qu'il serait peut-être bon d'observer dans toute collection un peu considérable; cette division consisterait à séparer les véritables *autographes*, c'est-à-dire, ceux qui sont entièrement écrits et signés de la main de l'auteur, de ceux qui, seulement signés, en ont usurpé le nom qui ne leur convient nullement, puisque la pièce est écrite par une main étrangère. Mais on consentira difficilement à adopter cette division, parce que très-souvent elle diminuerait de beaucoup l'importance de certaines collections.

---

Nous n'étendrons pas davantage cet essai historique sur les *autographes*; nous croyons avoir rempli notre but qui était de rechercher l'époque où le goût des amateurs a commencé à se déclarer pour ces sortes de pièces; de discuter l'utilité de ces pièces; de faire voir que l'*autographie* a contribué à répandre ce goût qui a pris une si grande extension; de démontrer que ses progrès rapides n'ont pas tardé à en faire, comme de la librairie,

une spéculation commerciale; enfin, de présenter l'état actuel de cette nouvelle branche qui tiendra désormais sa place dans le système bibliographique à la suite de l'article des manuscrits proprement dits. Reste à savoir si cette passion pour les *autographes*, prononcée d'abord si fortement, se soutiendra. Le caractère français est vif, prompt, bouillant, impétueux, immodéré dans ses goûts, dans ses désirs; mais il faut convenir qu'en même temps il est léger, inconstant, capricieux; et, pour ne point quitter le terrain sur lequel nous sommes, n'a-t-on pas vu, depuis plus d'un siècle, l'engouement et le dédain se succéder chez les bibliomanes, pour les Alde, les Junte, les Etienne, les Elzevir, les *Variorum*, les *Delphini*, les *Diversorum*, les Coustelier, les Barbou, les Baskerville, les Ibarra, les Bodoni? Ces chefs d'œuvre de la littérature et de la typographie ont fait alternativement fureur et pitié dans les ventes publiques; eh bien, toutes ces ondulations bibliographiques ont cessé, et maintenant nous en sommes pour ainsi dire au calme plat sur tant de trésors littéraires. N'en sera-t-il pas de même des *autographes*, qui, soit dit en passant, n'ont aucune comparaison à soutenir avec les objets dont nous venons de parler? On en pourrait presque dire autant de la résurrection de la littérature du moyen âge, sur laquelle s'escriment en ce moment tant de jeunes gens pleins de goût et de talent; c'est encore un sujet aussi attrayant qu'utile, et cepen-

dant il passera ; car tout passe dans ce bas monde, l'homme lui-même, le plus fragile des êtres assujettis au passage ! Les *autographes* passeront donc. N'importe, il nous a paru sinon utile du moins opportun de signaler leur origine, leurs progrès et peut-être le point culminant de leur règne : nous l'avons fait. Puisse cet opuscule, proportionné à l'épaisseur et à l'étendue des objets qu'il mentionne, n'être pas tout-à-fait indigne de fixer un moment l'attention du petit nombre d'amateurs auxquels il est destiné !

FIN.

## ADDITION.

Nous regrettons que le défaut de renseignemens ne nous ait pas permis de mentionner dans cet opuscule quelques collections d'*autographes*, formées en province et à l'étranger. Nous n'en avons cité qu'une (p. 49, note), parce qu'elle est à Dijon sous nos yeux. Mais dès-lors un de nos amis nous a appris qu'il existait de ces sortes de collections assez remarquables dans différentes villes. Nous allons les indiquer sommairement telles qu'il nous les a fait connaître, c'est-à-dire en donner la nomenclature, quoiqu'elles soient très-peu nombreuses ; si par la suite il nous parvenait de plus amples renseignemens soit sur le nombre de ces collections qui doit être considérable, soit sur leur contenu, nous pourrions en former un supplément qui rendrait un peu moins défectueux notre présent travail. En attendant,

voici la liste de celles, ou du moins des principales qui nous ont été signalées :

Celle de M. Baulmont, ancien inspecteur des postes, à Vesoul ; elle est remarquable par des notabilités contemporaines.

Celle de M. Guillaume, magistrat à Besançon, membre de la Société des bibliophiles. On la dit d'un bon choix et renfermant des pièces curieuses.

Celle de M. Marquiset, sous-préfet à Dole; elle est riche surtout en illustrations modernes.

Celle de M. Durand de Lançon, receveur des finances, à Coutances; elle doit être infiniment précieuse, et digne de figurer dans le riche cabinet du propriétaire.

Celle de M. le vicomte L. Fr. de Villeneuve-Bargemont, biographe et littérateur à Nancy ; on la dit remarquable par le nombre et l'importance des pièces.

Celle que M. Toussaint, bibliothécaire de la ville de Dijon, commence à former pour le dépôt confié à ses soins ; car, en digne conservateur, il rapporte toutes ses recherches et toutes ses demandes à l'augmentation de ce bel établissement.

Celle de M. de la Bouisse, membre de plusieurs académies, résidant à Castelnaudary. La collection de cet aimable chantre d'Eléonore doit être considérable, car lorsqu'il charge ses amis, sur différens points de la France, de lui procurer des *autographes*, il leur recommande d'attendre qu'il y en ait suffisamment pour les lui expédier par le roulage.

Celle de M. Chalon, à Mons, membre de la Société des bibliophiles de cette ville, et de plusieurs académies; cette collection doit être très-curieuse, et digne du savant amateur qui l'a formée.

Celle de M. Duvernoy, à Besançon, etc., etc., etc.

Nous ne mentionnons ici cette courte liste que pour donner l'éveil aux amateurs qui, possédant des collections, voudraient bien nous les indiquer et nous mettre dans le cas de rendre notre travail plus complet.

La difficulté de puiser aux sources, à raison de notre éloignement de la capitale, a pu occasionner quelques erreurs, quelques inexactitudes dans le cours de cet opuscule; nous recevrons avec reconnaissance les observations qu'on aura la complaisance de nous adresser à cet égard.

# TABLE
## DES MATIÈRES.

### A.

ABRANTÈS (Mme d') possède une collection d'autographes, à Paris, *pag.* 45.

ALBERONI, ministre de Philippe V, roi d'Espagne, cité *p.* 16. — Fragment d'une lettre du Régent contre ce ministre, *pp.* 17-19.

AIMÉ-MARTIN (M.), possesseur d'une collection d'autographes, à Paris, *p.* 45.

*Almanach* de Gœttingue, cité, *p.* 33.

AMANTON (feu M.), membre de plusieurs Académies, auteur de *Lettres bourguignonnes*, cité, *p.* 64, *note.*

AMORT (Eusèbe), auteur d'une dissertation sur l'*Imitation*, cité, *p.* 25.

ANDERSON (M.). Vente de ses autographes à Londres, *p.* 66; — produit de cette vente, *p.* 68.

ANNE, duchesse de Bretagne (Lettre autographe d'), vendue en 1833, *p.* 62.

ARTAUD (M.), possesseur d'une collection d'autographes, à Paris, *p.* 46.

AUDOT (L.-E.), éditeur du fac-simile des *testamens* du roi et de la reine de France, *p.* 35.

AUGUIS (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1827, *p.* 52.

*Authentique.* (Acte). Ce qu'on entend par ce mot, *p.* 1.

*Autographe.* Définition de ce mot, *p.* 1; — ce nom improprement donné aux lettres ou pièces qui sont seulement signées, *p.* 2 et *p.* 75.

*Autographes* (Le goût pour les) est-il fondé? *p.* 2; — en peut-on retirer quelque utilité? *p.* 3 *et suiv.*; — sont utiles pour reconnaître l'auteur d'un manuscrit inconnu, *p.* 6; — pour rectifier parfois l'orthographe d'un nom propre, *pp.* 6-8; — pour donner des renseignemens sur des familles, des généalogies, des actes de naissance, de mariage, de mort, *p.* 8; — pour donner de nouvelles éditions d'auteurs célèbres, plus exactes et plus complètes, *pp.* 8 *et* 9; — pour rétablir la vérité de certains faits historiques, *pp.* 9 *et* 10.

*Autographes.* Quand a-t-on commencé à les rechercher? *p.* 16; — à en faire des collections; *p.* 42; — le goût pour ces sortes de curiosités est devenu une passion effréuée; on les recherche partout, *pp.* 42 *et* 43.

*Autographes* ( Quel mode de classification adopter pour les )? *pp.* 70-75.

*Autographes*, titres, actes précieux (Combien d' ) ont été perdus, détruits pendant la révolution! *pp.* 43 *et* 44, *note.*

*Autographie.* Art de graver les autographes, *pp.* 24-26; — procédés pour obtenir des calques ou fac-simile d'autographes par le moyen de la lithographie, *p.* 26.

## B.

Bague de Charles Ier donnée par ce prince au moment de son exécution, à Juxon, évêque de Londres, *p.* 23, *note.*

Barbier ( M. ), savant bibliographe; — sa collection d'autographes vendue en 1828, *p.* 52.

*Bâton* de Peregrinus Protée, payé très-cher, *p.* 39, *note.*

Baulmont ( M. ), ancien inspecteur des postes, possesseur d'une collection d'autographes, à Vesoul, *p.* 78.

Beauvais (Le général), éditeur de la *Correspondance inédite et confidentielle de Buonaparte, etc.*, p. 14.

Bérard ( M. ), l'un des éditeurs de l'*Isographie*, p. 38; — possède une précieuse collection d'autographes, *p.* 46.

Berthevin ( M. ), littérateur, possède une nombreuse collection d'autographes, *p.* 47.

Beuchot, ( M. ), savant bibliographe-éditeur, cité, *p.* 8.

*Binbiniana*, titre d'un précieux recueil autographe ( *vol. in*-4° ), entièrement écrit de la main d'Alexis Piron, cité, *p.* 49.

Boileau-Despréaux. Prix auquel il a cédé son manuscrit du *Lutrin*, au libraire Barbin, *p.* 68, *note;* — prix auquel a été porté un billet écrit de sa main, *p.* 65.

Boleyn ( Anne ), reine d'Angleterre; date de son supplice, *p.* 10, *note.*

Bonaparte ( Napoléon ). Caractère de son écriture, *p.* 5; — sa signature offre, par ses modifications en différens temps, quelque chose de singulier, *p.* 6; — deux recueils précieux de lettres qui lui sont relatives, *pp.* 13-16; — petit tableau sommaire de sa puissance, *p.* 14, *note;* — prix auquel ont été portées à Londres des lettres seulement signées de lui, *p.* 66; — son chapeau vendu à Paris en 1835, *p.* 40, *note.*

Bossuet ( L'aigle de Meaux ). Cahier de poésies composées par lui

et écrites de sa main, *p.* 49, *note;* — trente-deux de ses lettres, adressées à son neveu Bossuet, à Rome, adjugées en 1833, *p.* 63.

Bouillon (Papiers de la maison de) dispersés et vendus à l'épicier, *p.* 44, *note.*

Bruyeres-Chalabre (M. de), bibliophile; sa précieuse collection d'autographes vendue en 1633, *p.* 53.

Buckingam (Le duc de). Prix qu'il donne d'une lettre de Christophe Colomb, *p.* 66.

*Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener, cité *p.* 58.

Byron (Lord), poète anglais. Prix qu'il a retiré de ses manuscrits, *p.* 67, *note;* — prix auquel a été portée une de ses lettres autographes, *p.* 68.

## C.

Calques, imitations de diverses écritures par le moyen de la gravure ou de la lithographie, *p.* 25.

Campion de Tersan (L'abbé), amateur d'autographes dans le XVIIIe siècle, *p.* 23.

Canazar (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1835, *p.* 58.

*Canne* de Napoléon (Prix de la) vendue à Londres en 1823, *p.* 40, *note;* — prix de celle de Voltaire, *p.* 40, *note.*

*Carte blanche* envoyée de Hollande par le fils de Charles Ier au parlement d'Angleterre, pour tâcher de sauver les jours de son père, *p.* 23.

Chabrol (M. de). Sa collection d'autographes vendue en 1829, *p.* 53.

Chalon (M.), littérateur et bibliophile distingué à Mons, possesseur d'une collection d'autographes, *p.* 78.

Champollion-Figeac (M.), savant antiquaire, possesseur d'une collection d'autographes à Paris, *p.* 47.

Chantal (Prix d'une lettre autographe de Mme de), vendue en 1833, *p.* 63.

*Chapeau* de Napoléon (Prix du), vendu à Paris en 1835, *p.* 40, *note.*

Charles Ier, roi d'Angleterre. Date de son supplice, *p.* 10, *note;* — cité *pp.* 21, 22, 23, *note.*

Charles II, roi d'Angleterre, cité *pp.* 21, 22, 23, *note.*

Chateaugiron (Le marquis de), historien, littérateur et bibliophile distingué, l'un des éditeurs de l'*Isographie*, p. 38; — possède une précieuse collection d'autographes, *p.* 47, *note.*

Chatelet (La marquise du). Prix auquel ont été portées ses lettres et celles de Saint-Lambert, *p.* 65; — quelques autographes et autres pièces trouvés à son château de Cirey, *p.* 44, *note.*

Chézy (M. de). Sa collection d'autographes vendue en 1834, *p.* 57.

*Cheveux* de Napoléon (Prix d'une boucle de) vendue à Londres en 1831, *p.* 40, *not.*

*Chyrographie*, synonyme de calque ou fac simile, *p.* 24.

*Choix de testamens anciens et modernes*, ouvrage cité, *p.* 37.

*Classification* (De la) des autographes, *pp.* 70-75; — celle adoptée dans la collection de M. de Bruyères-Chalabre, *p.* 54.

Cochard de Lyon (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1834, *p.* 57.

Coligny (Prix d'une lettre de l'amiral de) signée seulement, vendue en 1833, *p.* 62.

*Collections* d'autographes. Quand a-t-on commencé à en former? *p.* 42; — Liste de celles qui sont remarquables à Paris, *pp.* 45-48; — de quelques-unes existant en province, *p.* 78; — de celles qui ont été mises aux enchères à Paris, avec indication des catalogues où elles se trouvent, et du nombre de nos qu'elles occupent, *pp.* 50-59.

Colomb (Prix d'une lettre autographe de Christophe) vendue à Londres en 1825, *p.* 66.

*Comparaison* des prix auxquels les auteurs du XVIIe siècle cédaient leurs manuscrits à leurs libraires, avec ceux que les auteurs du XIXe retirent des leurs, *pp.* 67 et 68.

Condé (Louis de Bourbon prince de), auteur d'un *Essai sur la vie du Grand Condé*, avec fac-simile, *p.* 37.

*Conventionnels* (Date de la mort des principaux), Marat, Robespierre, Cam. Desmoulins, etc., *p.* 56, *note.*

Corneille (Pierre). Seul document de son écriture connu jusqu'alors, *p.* 33; — l'authenticité d'une lettre présentée et adjugée aux enchères en 1834, comme étant de lui, ayant été contestée, l'adjudication déclarée nulle, *p.* 60.

Courcelles (M. de). Vente de sa collection d'autographes en 1834, *p.* 57.

Courtois (M.). Recueil de 40 lettres de Voltaire, adjugées chez lui en 1819, *p.* 51.

*Crâne* de Descartes, vendu à Stockolm, vers 1820, *p.* 39, *note.*

Cromwell (Olivier), cité *p.* 19 et 21. Son espiéglerie en signant l'arrêt de mort de Charles Ier; — ses funérailles splendides; — le supplice de son cadavre, *pp.* 22 et 23, *note.*

## D.

DAGUESSEAU. L'orthographe du nom de cette famille rectifié d'après les autographes, *p.* 7.

DELORT (M.), littérateur français, cité *pp.* 12 et 37.

DELPECH (Mme), éditeur de l'*Iconographie des hommes célèbres*, citée *p.* 41.

*Dent* de Newton, payée très-cher en 1816, à Londres, *p.* 39, *note; dent* d'Héloïse, mentionnée, *id.*

DESMOULINS (Camille), membre de la Convention, cité *pp.* 55 et 56.

*Diplomatiques* (Les diverses) renferment beaucoup de calques ou fac-simile, *p.* 25.

DUCHÈNE (M.), savant archéologue, cité comme l'un des éditeurs de l'*Isographie*, p. 38.

DULAURE (et non DELAURE), membre de la Convention, homme de lettres érudit; date de sa mort, *p.* 55, *note.*

DURAND DE LANÇON (M.), membre de la Société des bibliophiles de Paris, cité *p.* 7, *note;* — possesseur d'une belle collection d'autographes, *p.* 78.

DURIEZ (M.), bibliophile. Sa collection d'autographes vendue en 1828, *p.* 52.

## E.

ECRITURE (L') peut donner une idée du caractère de celui qui la trace, *p.* 3; — *l'écriture* anglaise, devenue d'un usage général, peut donner lieu aux abus, en matière de faux, *p.* 4, *note;* — une nombreuse collection d'autographes des différens siècles peut faciliter une histoire des écritures courantes dans chaque siècle, *p.* 73.

EDOUARD IV, roi d'Angleterre (Lettre d') signée seulement, vendue en 1833, *p.* 62.

ELIZABETH, reine d'Angleterre, fait mourir sur l'échafaud Marie Stuart, *p.* 9, et *p.* 10, *note;* — lettre de Henri III relative à cette reine (Elizabeth), *p.* 11.

*Epoque* où l'on a commencé à rechercher les autographes, *pp.* 16-24; — à en faire des collections, *pp.* 42-59.

ESTRÉES (Gabrielle d'). Prix d'une de ses lettres autographes vendue en 1834, *p.* 60.

*Etiquette* relative aux autographes qui émanent de la Cour, *p.* 12.

*Exécuteurs* des hautes œuvres (Il existe des autographes d'), et entre autres un qui est devenu document historique, et dont on a offert en vain un haut prix, *p.* 43, *note.*

*Explication des maximes des Saints* par Fénélon, citée, *p.* 64.

## F.

FAC-SIMILE. Imitation de l'écriture par le moyen de la gravure ou de la lithographie, *pp.* 25-27; — les fac-simile ont contribué à répandre le goût des autographes, *p.* 24; — liste d'ouvrages ornés de fac-simile, *pp.* 28-42.

*Fauteuil en ivoire* de Gustave-Wasa, porté à un haut prix dans une vente, *p.* 39, *note.*

FÉNÉLON. Caractère de son écriture, *p.* 5; — cité *p.* 64.

FEVRET DE FONTETTE (M.), célèbre éditeur de la *Bibliothèque historique de France*, 5 vol. in-fol., cité *p.* 35.

FONTAINE (M. Jules), bibliographe, auteur d'un opuscule intéressant sur les autographes, cité *p.* 45 *et suiv.*; — possesseur d'une nombreuse collection dans ce genre, *p.* 47.

FOUCQUET. L'orthographe de son nom rectifiée d'après les autographes, *p.* 8.

FOUQUIER-TINVILLE, accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris. Date de son supplice, *p.* 56.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), cité *p.* 21; — prix d'une de ses lettres autographes, vendue en 1829, *p.* 63; — ses lettres portées à un plus haut prix dans les ventes que celles de S. Vincent de Paul, *p.* 63, *note.*

## G.

GARNIER (M. Germain). Sa collection d'autographes vendue en 1822, *p.* 52; — prix auquel 28 lettres de Mme de Maintenon ont été portées dans cette vente, *p.* 60.

GIRAULT (M.), antiquaire, membre de plusieurs académies, éditeur des *Lettres autographes et inédites de différens membres de l'Académie de Dijon*, avec fac-simile, cité *p.* 36.

GRAY (Jeanne), reine d'Angleterre; date de son supplice, *p.* 10, *not.*

GRIMOARD (Le général), éditeur des *OEuvres de Louis* XIV, cité *p.* 31.

GROUVELLE (M.), éditeur des *OEuvres de Louis* XIV, cité *p.* 31.

GUILLAUME (M.), membre de la Société des bibliophiles de Paris, et de plusieurs académies, possesseur d'une collection d'autographes à Besançon, *p.* 78.

GUISE (Le duc de), dit le Balafré. Prix d'une de ses lettres autographes, vendue en 1833, *p.* 62.

GUYOT (MM.) de Saint-Michel et de Verseilles, éditeurs d'une *correspondance de Henri* IV avec J. Roussat, maire de Langres, ornée de fac-simile, cités *p.* 34.

## H.

Habit complet de Charles XII, roi de Suède, adjugé à un très-haut prix dans une vente publique, en 1825, à Edimbourg, *p.* 39, *not.*

*Harmonie* entre l'écriture de l'homme et son caractère, *p.* 4.

Henri III, roi de France. Singulière lettre qu'il a écrite, relative à la reine Elizabeth, *p.* 11, *note;* — douze de ses lettres publiées dans la correspondance d'Henri IV, *p.* 33.

Henri IV, roi de France; 74 de ses lettres inédites, trouvées à la Bastille, *p.* 29; — sa lettre au chancelier de Bellièvre, *p.* 29; — sa lettre à la marquise de Verneuil, *p.* 61; — autre au prévôt des marchands de Paris, *p.* 62; — sa correspondance avec J. Roussat, p. 34.

Henri VIII, roi d'Angleterre, a, le premier, donné le signal du régicide dans l'Europe moderne, *p.* 9, *note.*

Henriette de France, veuve de Charles Ier. Prix d'une de ses lettres autographes vendue en 1803, *p.* 62.

Herault de Séchelles, membre de la Convention; singulière lettre par laquelle il demande le *Recueil* des lois de Minos, *p.* 46, *note.*

*Historical sketches of Charles the first, Cromwel,* etc., ouvrage cité *p.* 22.

Hoffmann (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1828, *p.* 53.

Howard (Catherine), reine d'Angleterre. Date de son supplice, *p.* 10, *note.*

Hugo (M. Victor), l'un des chefs les plus ingénieux de l'école littéraire moderne, cité *p.* 46; — prix qu'il a retiré, dit-on, d'une nouvelle édition de sa *Notre-Dame de Paris, pp.* 67, 68.

## I et J.

Iconographie des hommes célèbres, publiée par Mme Delpech, avec fac-simile, *p.* 41.

*Isographie,* ou collection de lettres autographes (calquées), au nombre de 644, *p.* 38.

Jamet le jeune découvre un fragment d'une lettre autographe du Régent, le duc d'Orléans, à Philippe V. Détails à ce sujet, *pp.* 16-21.

Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Prix d'un de ses autographes vendu en 1833, *p.* 62.

*Joinville* (Le château des Guises à), démoli; détails à ce sujet, *p.* 44, *note.*

Joliet (M. Bernard), bibliophile à Dijon, possède une belle collec-

tion d'autographes, et un cabinet riche en précieuses éditions et curiosités bibliographiques, *p.* 49, *note.*

Joly (L'abbé) de Dijon, auteur des *Remarques sur Bayle*, cité *p.* 7.

## L.

Labouisse (M. de), littérateur et poète, possesseur d'une nombreuse collection d'autographes, *p.* 78.

La Fontaine (Jean de). Un autographe sous son nom a été adjugé en 1834, au prix de 400 fr. L'authenticité ayant été contestée, la vente a été annulée, *p.* 60.

La Lande (De). L'orthographe de son nom rectifiée d'après ses autographes, *p.* 8.

Lamartine (M. de), poète français. Prix qu'il a retiré, dit-on, de son manuscrit du *Dernier chant du pélerinage d'Harold*, p. 68, *note.*

*Lampe* d'Epictète payée à un haut prix, *p.* 38, *note.*

Lancelot, académicien, grand amateur d'autographes, dès 1730, cité *pp.* 19-21.

Laporte (M. Ch. de), possesseur d'une collection d'autographes, *p.* 47. (Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Ch. de Laporte, désigné dans l'opuscule de M. Jules Fontaine; mais nous connaissons M Hippolyte de Laporte, littérateur et amateur distingué, qui possède une très-belle collection d'autographes qu'il augmente et enrichit tous les jours de pièces très-curieuses).

Lasteyrie fils (M.), possesseur d'une collection d'autographes à Paris, *p.* 47.

Lavater. Son opinion sur le rapport qui existe entre l'écriture et le caractère de celui qui la trace, *p.* 3 et 4.

La Vigne (M. Casimir de), prix qu'il a retiré, dit-on, des manuscrits de ses tragédies de *Marino-Faliero* et des *Enfans d'Edouard*, *p.* 67, *note.*

Lécuy (M. l'abbé). Sa collection d'autographes vendue en 1834, *p.* 57.

Leibniz. L'orthographe de son nom doit être rectifiée d'après les autographes (malgré la prononciation allemande du *z* en *tz*), *p.* 6 et 7.

Lenoir (M. Alexandre), savant antiquaire, cité *p.* 39, *note.*

Leroux (M.) Sa collection d'autographes vendue en 1833, *p.* 54.

*Lettres autographes* dont on rapporte quelques extraits dans cet opuscule : — de Henri II, sur la reine Elisabeth, *p.* 11; — de Henri IV au chancelier Bellièvre, *p.* 29; — du même à la marquise de

Verneuil, *p.* 61 ; — de cette marquise au roi, *p.* 61, *note ;* — du duc d'Orléans, régent, à Philippe V, *p.* 17 ; — de Jamet le jeune sur la lettre du régent, *p.* 19 ; — de Hérault de Séchelles, *p.* 46, *note.* — Strophe d'un psaume traduit en vers français par Bossuet. p. 49.

Lingard (le docteur), historien anglais, cité *p.* 9.

Livre de prières dont Charles I se servit sur l'échafaud, payé à un haut prix, *p.* 39, *note.*

Louis XIV. Caractère de son écriture, *p.* 5 ; — ses *Œuvres* publiées en 1806, *p.* 31. — Manière de fermer et cacheter les lettres sous son règne, *p.* 32.

Louis XV, cité *p.* 13.

Louis XVI, date de sa mort, *p.* 10, *note ;* — fac-simile de son testament, *p.* 35.

Louis XVIII. Pièces autographes de sa main, vendues chez M. Barbier en 1828, *p.* 53.

Luther (Prix d'une lettre autographe de), vendue à Londres en 1823, *p.* 66.

## M.

Maintenon (Prix de vingt-huit lettres autographes de Mme de), vendues en 1822, *p.* 60.

Marie-Antoinette, reine de France. Date de sa mort, *p.* 10 ; — fac-simile de son testament, *p.* 35.

Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse. Date de sa mort, *p.* 10 ; — prix d'une de ses lettres vendue en 1833, *p.* 62.

Marlborough (Prix de trois cents lettres du duc de), vendues en 1816, *p.* 66.

Marquiset (M.), sous-préfet à Dole (Jura), possesseur d'une belle collection d'autographes, *p.* 78.

Marron (M.). Sa collection d'autographes vendue à l'amiable en 1832, *p.* 51, *note.*

Martin (M. Alex.), possesseur d'une nombreuse collection d'autographes, à Paris, *p.* 47.

Massillon (Prix d'une lettre autographe de), vendue en 1833, *p.* 64.

*Mémoires de Max. Robespierre*, cités *p.* 54.

Merlin (Feu M.). Ce qu'il dit des autographes en général, *p.* 58.

Michel-Ange (Prix d'une lettre autographe de), vendue en 1833, *p.* 68.

Milton (Prix d'une lettre autographe de), vendue en 1833, *p.* 67 ; — son manuscrit du Paradis perdu cédé à un libraire pour 250 fr., *p.* 67, *note.*

MIRABEAU. Date de sa mort, *p. 56, note ;* — Prix de cinq pièces écrites de sa main, vendues en 1833, *p. 65.*

MOLIÈRE. Documens de son écriture très-rares, *p.* 33, *note.*

MONTAIGNE (Authenticité d'une lettre autographe de), contestée, *p.* 60.

MONTMERQUÉ (M.), littérateur et bibliophile distingué, possesseur d'une riche collection d'autographes, p. 48.

MONTRE en cuivre de J. J. Rousseau, vendue 500 francs, *p.* 40, *note.*

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte), possesseur d'une belle collection d'autographes, *p.* 48.

MOTTE (M.), éditeur de la *Galerie* française, *p.* 42.

MURR (M. de), savant allemand, éditeur de deux recueils de fac-simile, *pp.* 30, 31.

## N.

NEWTON. Son écriture ne figure point dans l'*Isographie*, *p.* 38, *note.*

NINON de Lenclos (Poulet autographe de), à M. de la Châtre, cité *p.* 20 ; — prix d'une de ses lettres autographes, sans date ni signature, vendue en 1833, *p.* 63.

## O.

OBJETS précieux (hauts prix d'), ayant appartenu à de grands hommes, *pp.* 38, 40, *note.*

O'MEARA, auteur du *Complément du mémorial de Sainte-Hélène*, cité p. 15.

ORIGINAL (Acte). Ce qu'on entend par ce mot, *p.* 1.

## P.

PARIS (M. Louis), possesseur d'une riche collection d'autographes, *p.* 48.

PERRUQUES de Kant et de Sterne, vendues, etc., p. 40, *note.*

PEUCHET (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1831, *p.* 53.

PICHAT (M.). Prix qu'il a retiré, dit-on, du manuscrit de sa tragédie de *Léonidas*, *p.* 67, *note.*

PIRON (Prix d'un billet d'Alexis), vendu, *p.* 64; — annonce de vente de plusieurs de ses lettres, etc., *p.* 64, *note ;* — recueil précieux entièrement écrit de sa main, etc., existant à Dijon, *p.* 49, *note.*

PIRON (Bernard), neveu du précédent, réussissait dans l'épigramme, *p.* 64.

Pluche (l'abbé), littérateur français, cité, *p.* 25.
Plumes (deux). Prix auquel elles ont été vendues, *p.* 40, *note.*
*Préface* de *l'Isographie* (Extrait de la), *p.* 38.
*Prix* auxquels certains autographes ont été portés dans les ventes publiques, *pp.* 57-68; — prix des manuscrits des romans de Walter Scott, écrits de sa main, *p.* 69; — prix d'objets précieux ayant appartenu à de grands hommes, *pp.* 38-40.

## R.

Racine. Le manuscrit de son *Andromaque*, cédé à son libraire, moyennant 200 fr.; *p.* 67, *note.*
*Recherches sur l'exécution des jugemens criminels*, ouvrage inédit cité *p.* 43, *note.*
*Recherches sur les Danses des Morts*, cité *p.* 8, *note*, et *p.* 20, *note.*
Régent. (Le duc d'Orléans.) Fragment d'une de ses lettres autographes, rapporté *pp.* 17, 19.
Régicide (Le signal du); donné dans l'Europe moderne par Henri VIII, roi d'Angleterre; — tableau chronologique des victimes royales de cette monstruosité politique, *pp.* 9 et 10, *note.*
Renouard, père (M.), savant bibliographe, possesseur d'une riche collection d'autographes, *p.* 48.
Rive (L'abbé), auteur d'une dissertation sur 74 lettres autographes de Henri IV, *p.* 29.
Robespierre (Lettre de Mlle), relative à ses deux frères, *p.* 54.
Rochefoucauld (Prix d'une lettre autographe du duc de la), vendue en 1833, *p.* 63.
Roussat (Jean). *Correspondance de Henri* IV avec lui, citée *p.* 34.
Rousseau (J.-B.). Ses couplets calqués, cités *p.* 25.
Rousseau (J.-J.) Caractère de son écriture, *p.* 5; — sa *montre* et sa *veste* vendues à haut prix, *p.* 40, *note.*

## S.

Saintin (M.), cité pour une bluette renfermant des fac-simile, *p.* 33.
Saint-Lambert. Prix de ses lettres autographes et celles de Mme du Chatelet, vendues en 1833, *p.* 65.
Sanchez, auteur du traité *De Matrimonio*, cité *p.* 20 et 21.
Sevelinges (M.), éditeur des *Mémoires de la Maison de Condé*, cité *p.* 37.

SOULAGES (M.). Sa collection d'autographes vendue en 1835, *p.* 57.

*Specimen*. Copie figurée d'une pièce d'écriture par le moyen de la gravure, *p.* 25.

## T.

TASCHEREAU (M.), littérateur-biographe, cité *p.* 33, *note.*

TESTAMENS de Louis XVI et de Marie-Antoinette (fac-simile des), cités *p.* 35.

*Testament* d'Isabeau de Bavière, cité *p.* 37.

THANE (M.), éditeur anglais du *British autography*, etc., cité *p.* 28.

TIBULLE. Sa traduction par Mirabeau, citée *p.* 65.

TOUSSAINT (M.), conservateur de la bibliothèque de Dijon, y forme une collection d'autographes, *p.* 78.

TRÉMISOT (M.), l'un des éditeurs de l'*Isographie*, cité *p.* 38.

## V.

VERNEUIL (Lettre de Henri IV à la marquise de), vendue en 1833, *p.* 61; — extrait d'une lettre de cette marquise à Henri IV, *p.* 61, *note.*

*Veste* de J.-J. Rousseau, vendue 960 fr., *p.* 40, *note.*

VILLENAVE (M.), possesseur d'une nombreuse et riche collection d'autographes, *p.* 48; — cité *p.* 44, *note*, *p.* 51, *note.*

VILLENEUVE-BARGEMONT (M. le comte de), possesseur d'une collection d'autographes, à Paris, *p.* 48, cité d'après l'opuscule de M. Jules Fontaine. M. le comte de Villeneuve, auteur de la *Vie de Réné* et de plusieurs autres ouvrages justement estimés, frère du précédent, possède aussi, m'a-t-on dit, une belle collection d'autographes, à Nancy, *p.* 78.

VOLTAIRE (Prix de quarante lettres autographes de), vendues en 1819, *p.* 51; d'une autre lettre relative au procès de Calas, vendue en 1822, *p.* 64.

## W.

WALPOLE (Horace), célèbre Anglais, possédait l'original de la sentence de mort prononcée contre Charles Ier, *p.* 21.

WALTER-SCOTT. Prix auxquels ont été portés les manuscrits de ses romans, écrits de sa main, vendus à Londres en 1831, *p.* 69.

WARIN-THIERRY (M.), éditeur d'un bon *Calendrier usuel et perpétuel*, cité *p.* 53, *note.*

WEISHAUPT (Le Comte Adam), chef de la secte des illuminés politiques; date de sa mort, *p.* 55, *note.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

MADE IN FRANCE